



GENE

PARALIPOMÈNE D'UBU

par ALFRED JARRY

édition du Libraire.



GESTES





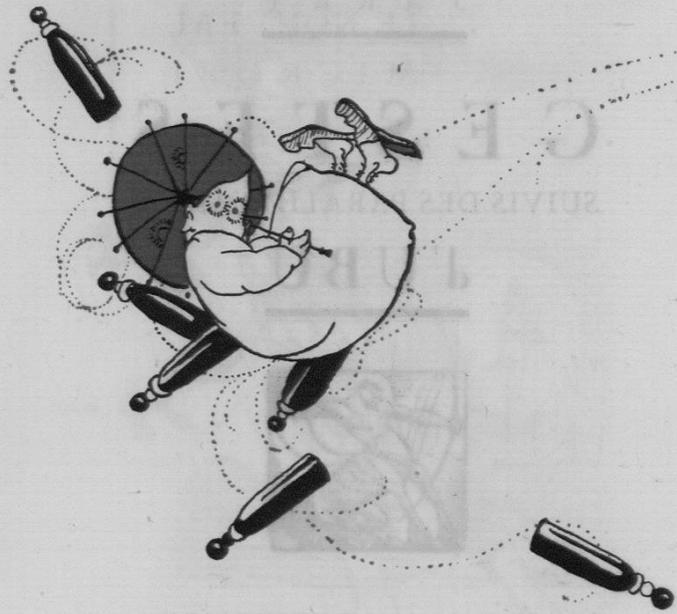
ALFRED
JARRY

GESTES
SUIVIS DES PARALIPOMÈNES
d'UBU



AUX ÉDITIONS DU "SAGITTAIRE"
chez Simon KRA, 6, Rue Blanche, à Paris

1 9 2 0



LE NOUVEAU
MICROBE

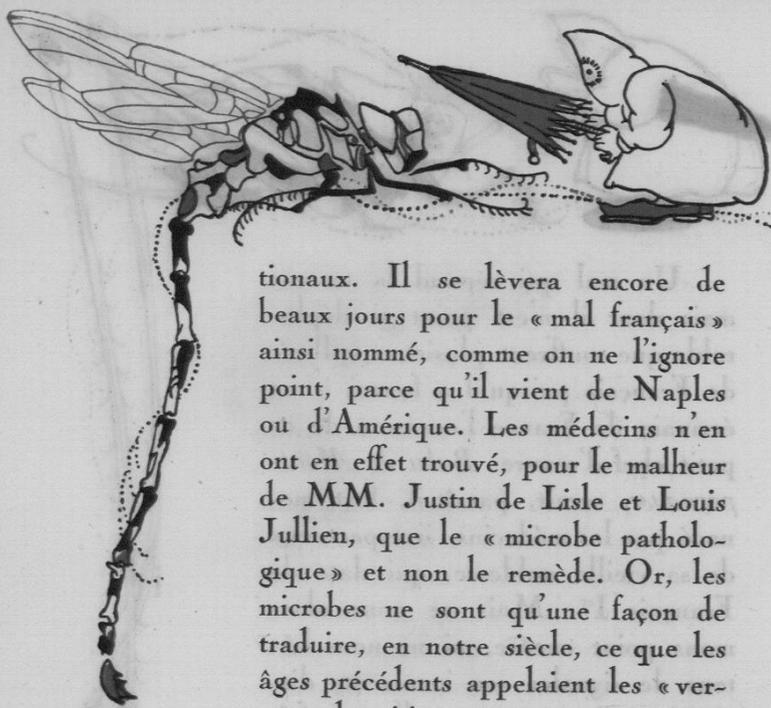


IL NOUVEAU
MICROBE



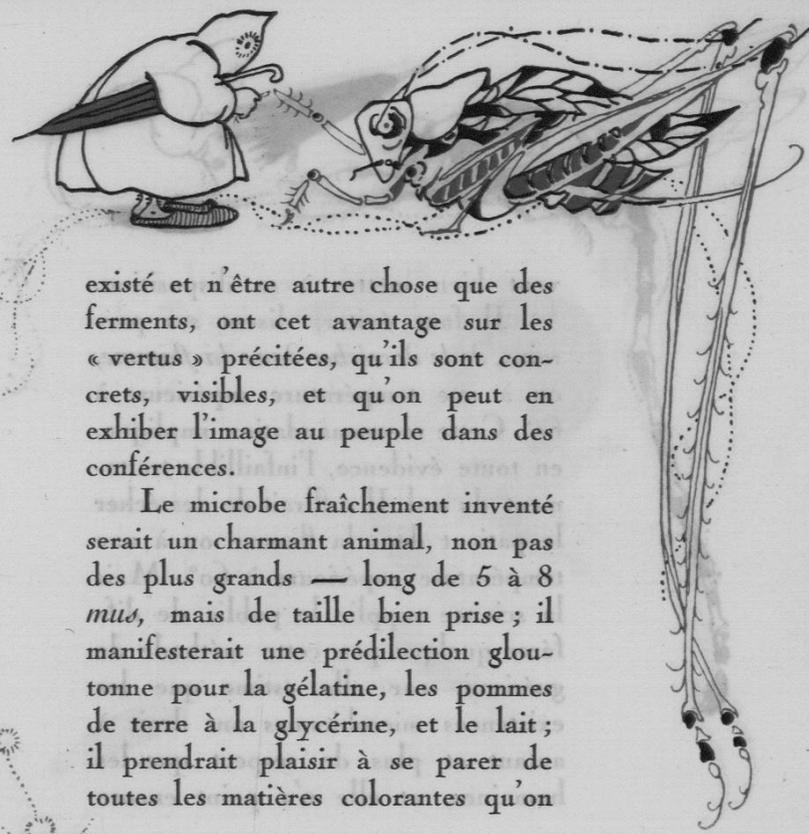
Un mal qui répand la terreur
mais dont il n'est point si déplo-
rable que souffrent plusieurs milliers
de Français puisqu'il a fourni à un
écrivain de France l'occasion de ce
petit chef-d'œuvre, *Bubu de Mont-
parnasse*, serait, paraît-il, fort me-
nacé par les médecins, irrespectueux
de sa vieille noblesse, qui date de
François I^{er}. Mais ne nous alar-
mons point encore, ni ne nous hâ-
tons de signaler son imminente dis-
parition, ainsi que nous l'avons fait
pour tant d'autres reliques, aux con-
servateurs de nos monuments na-





tionaux. Il se lèvera encore de beaux jours pour le « mal français » ainsi nommé, comme on ne l'ignore point, parce qu'il vient de Naples ou d'Amérique. Les médecins n'en ont en effet trouvé, pour le malheur de MM. Justin de Lisle et Louis Jullien, que le « microbe pathologique » et non le remède. Or, les microbes ne sont qu'une façon de traduire, en notre siècle, ce que les âges précédents appelaient les « vertus » dormitives et autres.

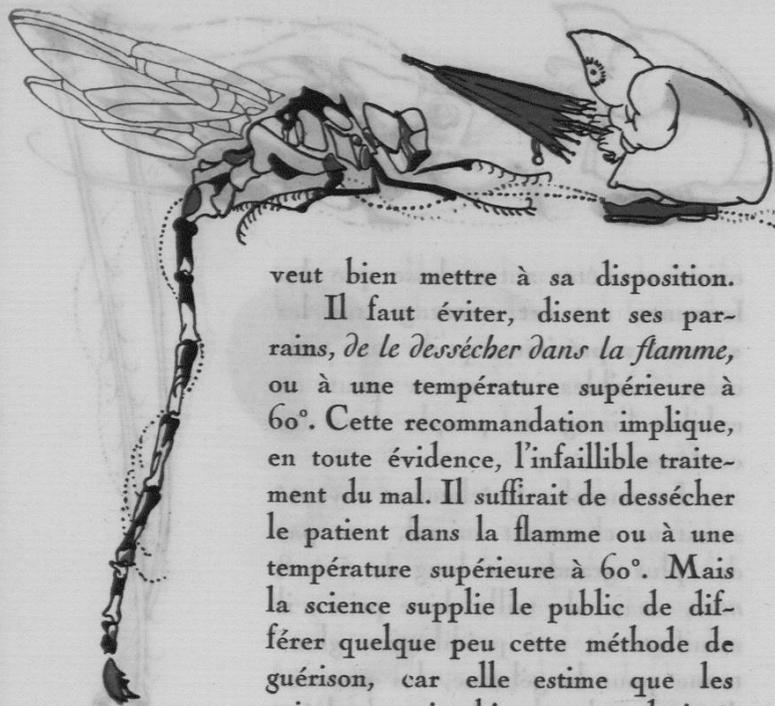
Les microbes, qu'on prouvera sans doute bientôt n'avoir jamais



existé et n'être autre chose que des ferments, ont cet avantage sur les « vertus » précitées, qu'ils sont concrets, visibles, et qu'on peut en exhiber l'image au peuple dans des conférences.

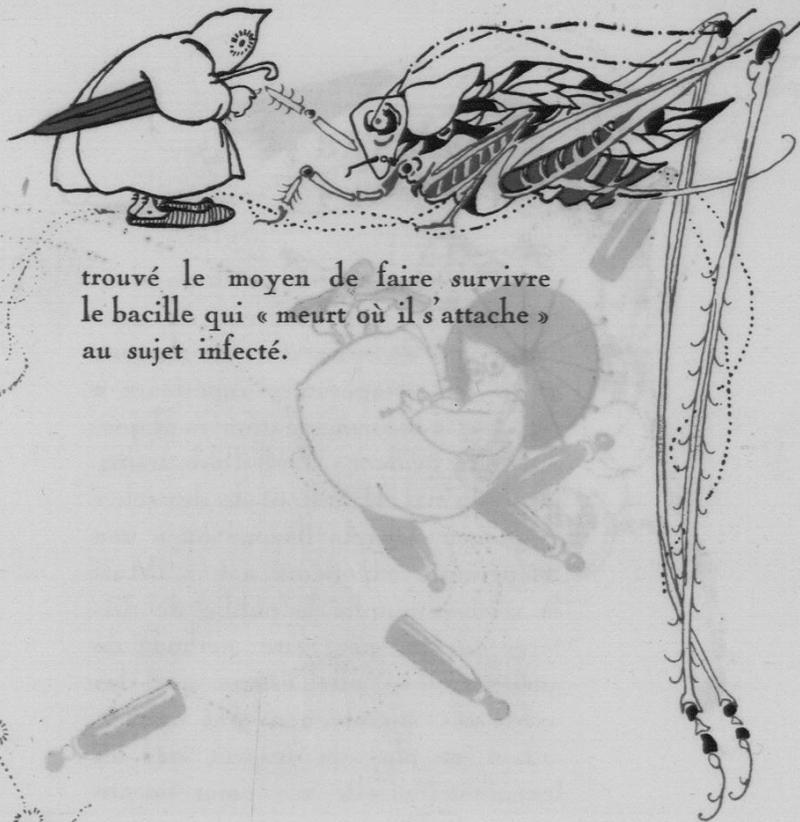
Le microbe fraîchement inventé serait un charmant animal, non pas des plus grands — long de 5 à 8 *mus*, mais de taille bien prise ; il manifesterait une prédilection glotonne pour la gélatine, les pommes de terre à la glycérine, et le lait ; il prendrait plaisir à se parer de toutes les matières colorantes qu'on





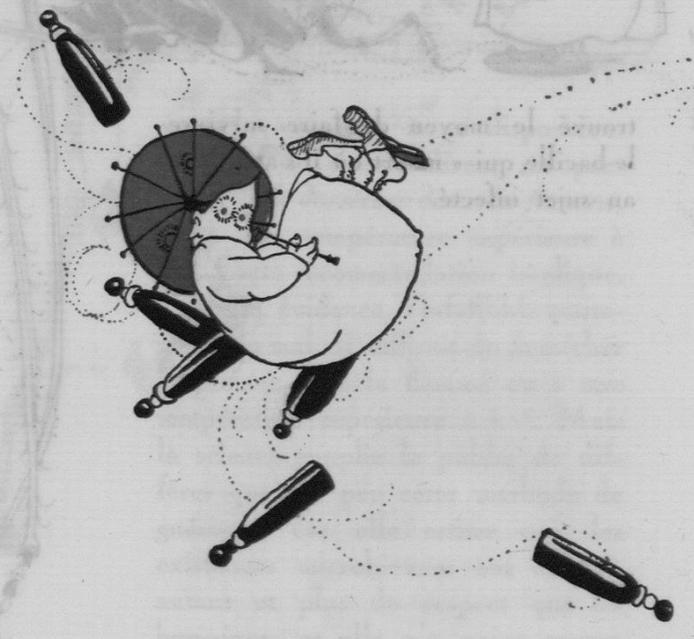
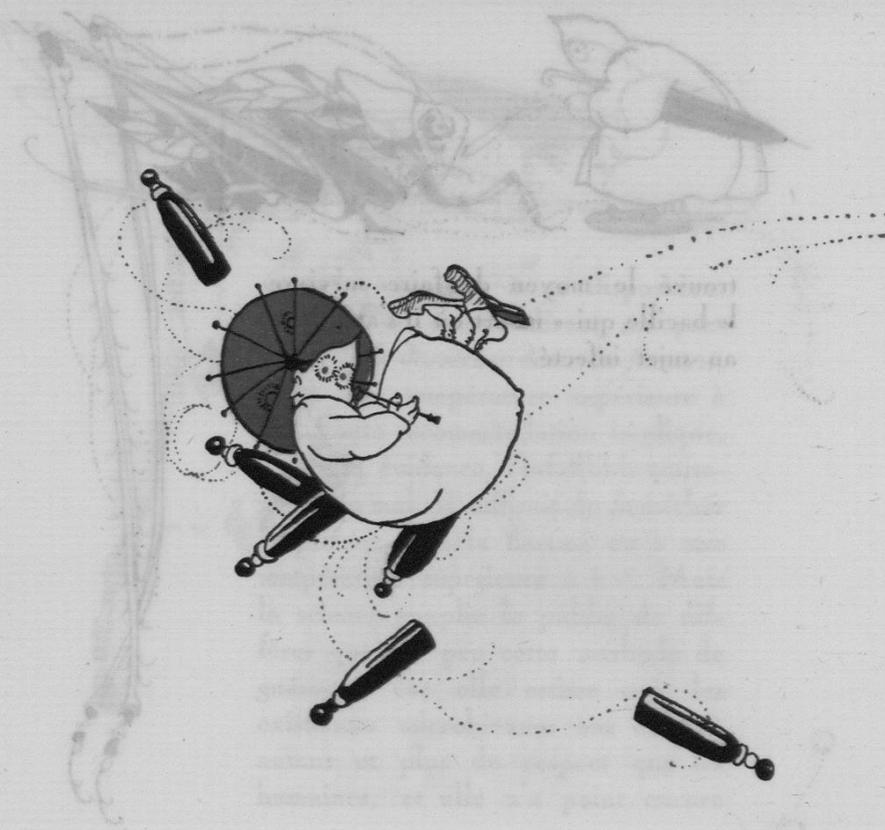
veut bien mettre à sa disposition.

Il faut éviter, disent ses parents, de le dessécher dans la flamme, ou à une température supérieure à 60°. Cette recommandation implique, en toute évidence, l'infailible traitement du mal. Il suffirait de dessécher le patient dans la flamme ou à une température supérieure à 60°. Mais la science supplie le public de différer quelque peu cette méthode de guérison, car elle estime que les existences microbiennes ont droit à autant et plus de respect que les humaines, et elle n'a point encore



trouvé le moyen de faire survivre le bacille qui « meurt où il s'attache » au sujet infecté.

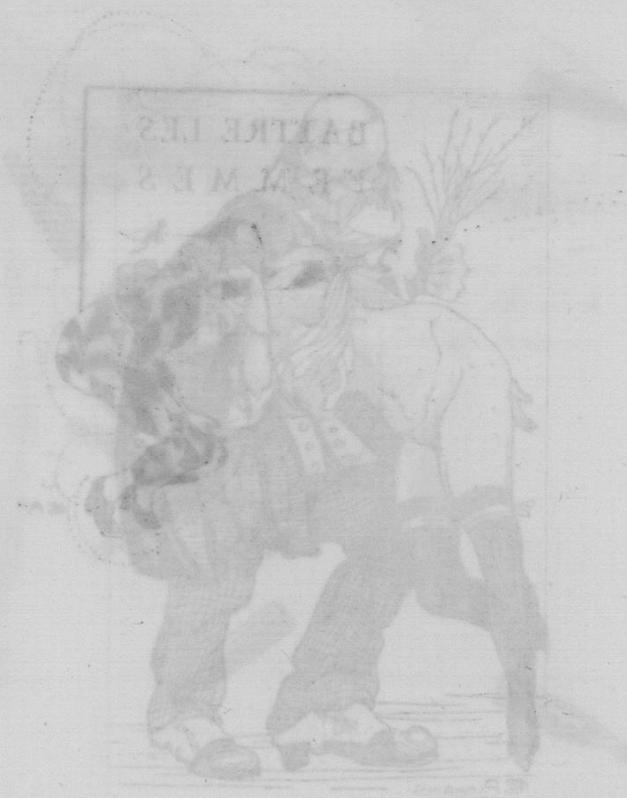




BATTRE LES
F E M M E S



©AP





La revue "*International News*" de Cape-Town, nous soumet, à nous et à un certain nombre de respectables pères de famille le prospectus d'un appareil pédagogique dit « castigateur orthomatique » ou, si nous interprétons bien « machine à fouailler donnant une bonne éducation ». Nous empruntons la description de cette mécanique à la *Revue internationale de l'enseignement* (numéro de décembre):

« L'appareil se compose d'une chaise, qui agrippe le délinquant dès qu'on l'y fait asseoir; un système



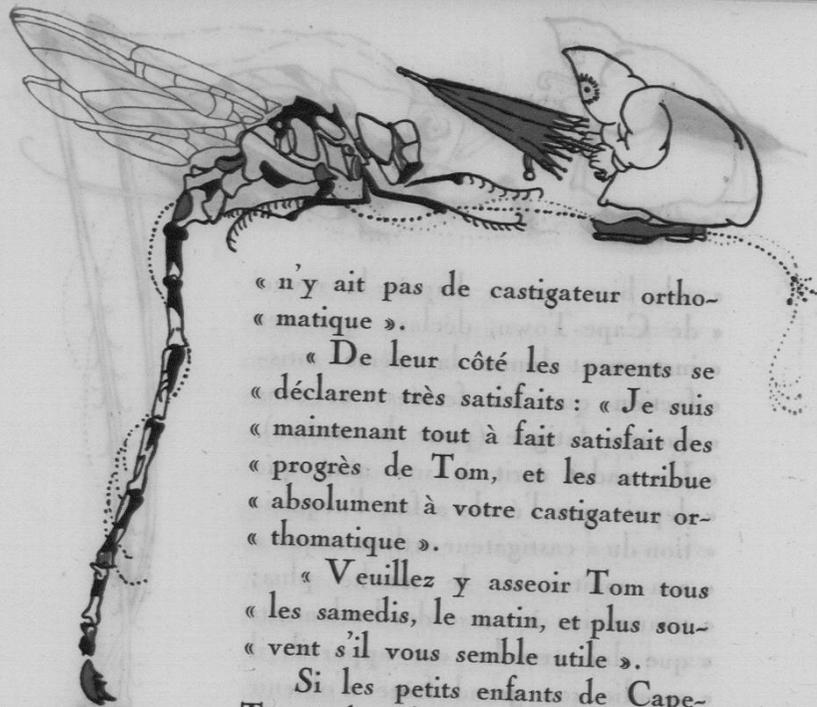
de coulisses et de panneaux délimite exactement la portion de son anatomie sur laquelle on doit opérer, et un mécanisme très précis règle le nombre et l'intensité des coups que lui administre un rotin de la plus grande souplesse ; en même temps, un phonographe d'Edison lui dévide des maximes morales, reproches, exhortations, etc., le tout à un diapason assez aigu pour couvrir les cris du coupable... ou du patient. »

« L'efficacité pédagogique de cet appareil est attestée par de nombreux témoignages. Un maître d'é-



« cole bien connu, d'après la revue « de Cape-Town, déclare que cet « instrument donne la même satisfaction que les fessées, et sans « aucune fatigue (pour le maître). « Un cadet écrit à son aîné que « depuis que l'école a fait l'acquisition du « castigateur orthomatique » « son maître ne le touche plus ; « néanmoins à cause des hurlements « que lui arrache cet appareil, il « supplie son grand frère d'obtenir « de sa mère qu'elle le retire de « cette école au plus vite — et l'envoie où elle voudra, pourvu qu'il



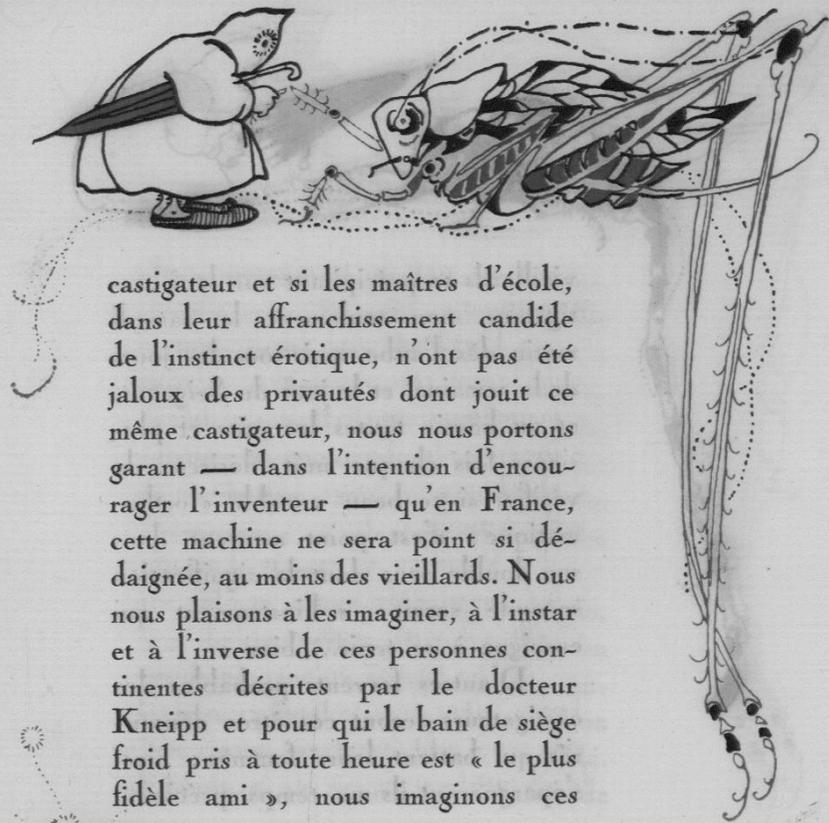


« n'y ait pas de castigateur ortho-
« matique ».

« De leur côté les parents se
« déclarent très satisfaits : « Je suis
« maintenant tout à fait satisfait des
« progrès de Tom, et les attribue
« absolument à votre castigateur or-
« thomatique ».

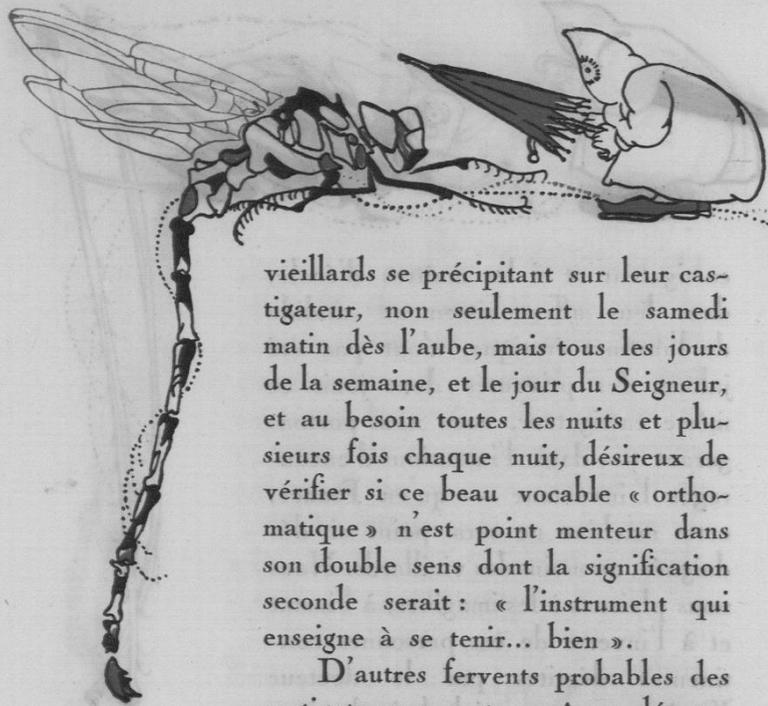
« Veuillez y asseoir Tom tous
« les samedis, le matin, et plus sou-
« vent s'il vous semble utile ».

Si les petits enfants de Cape-
Town, dans leur inexpérience de la
vie, n'ont pas découvert encore — à
la Saint-Jacques — les bienfaits du



castigateur et si les maîtres d'école,
dans leur affranchissement candide
de l'instinct érotique, n'ont pas été
jaloux des privautés dont jouit ce
même castigateur, nous nous portons
garant — dans l'intention d'encou-
rager l'inventeur — qu'en France,
cette machine ne sera point si dé-
daignée, au moins des vieillards. Nous
nous plaisons à les imaginer, à l'instar
et à l'inverse de ces personnes con-
tinentes décrites par le docteur
Kneipp et pour qui le bain de siège
froid pris à toute heure est « le plus
fidèle ami », nous imaginons ces





vieillards se précipitant sur leur castigateur, non seulement le samedi matin dès l'aube, mais tous les jours de la semaine, et le jour du Seigneur, et au besoin toutes les nuits et plusieurs fois chaque nuit, désireux de vérifier si ce beau vocable « orthomatique » n'est point menteur dans son double sens dont la signification seconde serait : « l'instrument qui enseigne à se tenir... bien ».

D'autres fervents probables des castigateurs seront ces êtres dénaturés qui battent leurs femmes : ainsi s'épargneront-ils un temps précieux.



On se souvient de cet honnête homme, glorifié par Béroalde de Verville et qui, incité par des théologiens à faire à sa femme « des remontrances au moyen de la Sainte Écriture », ne crut exécuter œuvre plus pie que de la battre « avec un gros Nouveau Testament », à plats de chêne, bien clouté et ferré.

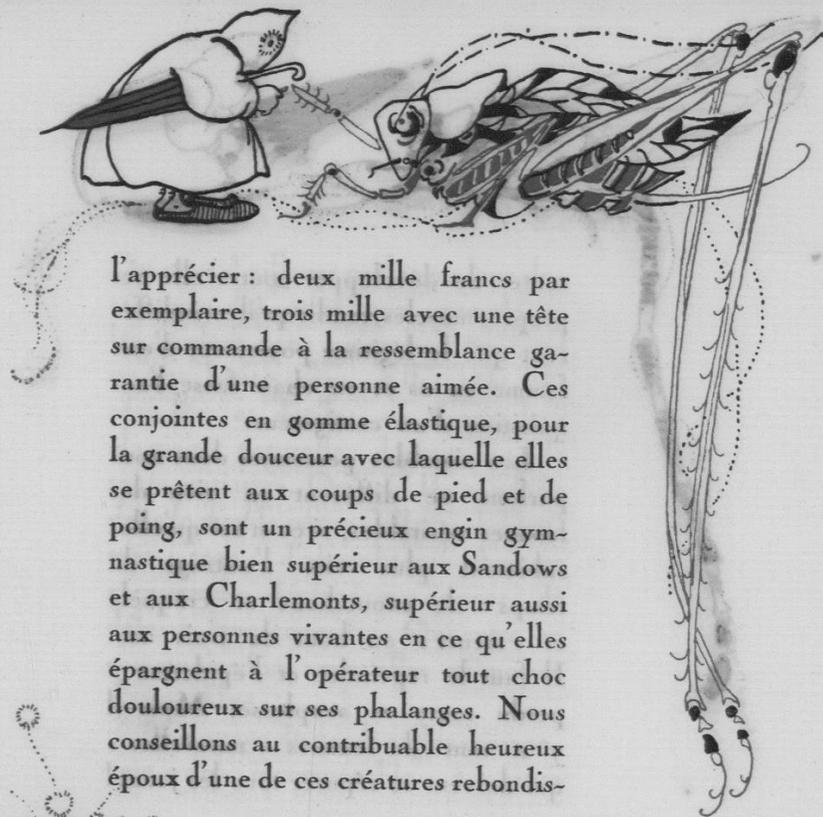
Il est remarquable, à ce propos, que la castigation puisse suppléer en quelque sorte aux complaisances conjugales, quand pour quelque raison l'on s'en trouve incapable ou empêché. Qu'est-ce en somme que l'œuvre de





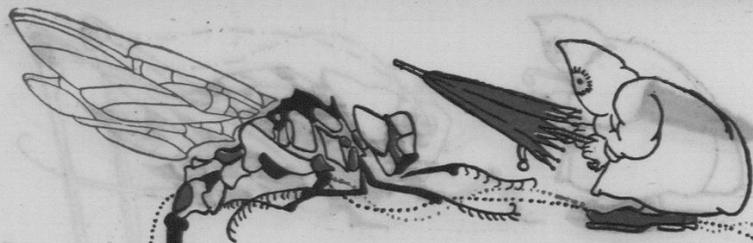
chair — ainsi qu'il doit être dit quelque part dans « l'Imitation », dont ce pourrait bien être un titre de chapitre — sinon une castigation intérieure ?

Nous ne dissuaderons l'inventeur de proposer son appareil qu'à nos officiers terriens et surtout marins. Qu'il redoute le sort récent et funeste de cet agent matrimonial qui était en même temps grand fabricant de caoutchouc et que des juges ont condamné pour immoralité, sans doute parce que le coût inabordable de sa marchandise les avait empêchés de



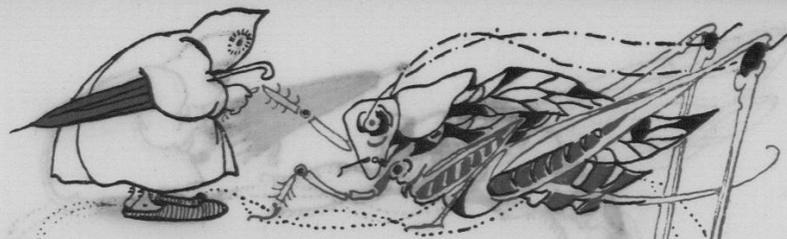
l'apprécier : deux mille francs par exemplaire, trois mille avec une tête sur commande à la ressemblance garantie d'une personne aimée. Ces conjointes en gomme élastique, pour la grande douceur avec laquelle elles se prêtent aux coups de pied et de poing, sont un précieux engin gymnastique bien supérieur aux Sandows et aux Charlemonts, supérieur aussi aux personnes vivantes en ce qu'elles épargnent à l'opérateur tout choc douloureux sur ses phalanges. Nous conseillons au contribuable heureux époux d'une de ces créatures rebondis-





santes de développer contre elle ses propres muscles, tandis qu'il est indifférent que le légitime possesseur d'une femme en os et en chair fasse l'acquisition d'un castigateur.

Les aimables personnes dont nous parlons ne diffèrent en rien des femmes véritables, si ce n'est qu'elles subissent plus vite l'outrage du temps : le caoutchouc se craquèle et « meurt » au bout de trois ans. Il faut le repeindre et l'épiderme a perdu toute sa souplesse. Mais il y a tant de femmes « naturelles » qui doivent se réparer tous les jours !



On peut d'ailleurs prolonger leur durée avec des soins, par exemple en les gardant dans un endroit frais, tel qu'une bonne cave. Elles sont très réservées et dociles, et, à part leur élasticité naturelle, dépourvues de toute initiative. On peut les conduire dans le monde sans qu'elles y commettent trop d'absurdités. Aucune coquetterie déplacée n'oppose de délai à leur conquête. On entre en communication avec elles au moyen d'une valve.

Le voyage de noces en leur compagnie est incomparable, à cause





notamment de l'économie du transport.

En toutes autres circonstances, le prix d'achat peu élevé des femmes ordinaires leur constitue une déloyale concurrence.

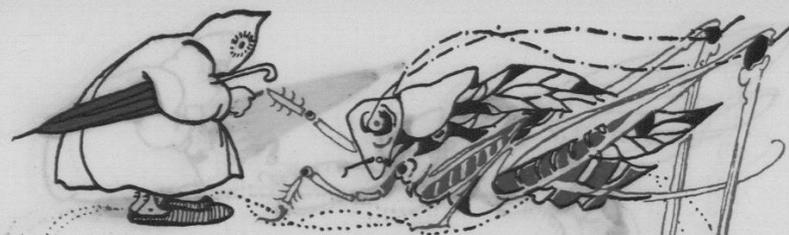
Aussi le contribuable peu aisé concilie-t-il les avantages des unes et des autres, en ne se procurant de la compagne en caoutchouc que ce qui est indispensable à sa satisfaction, et en l'interposant entre lui-même et une femme du modèle courant.





LES PIÉTONS
ÉCRASEURS

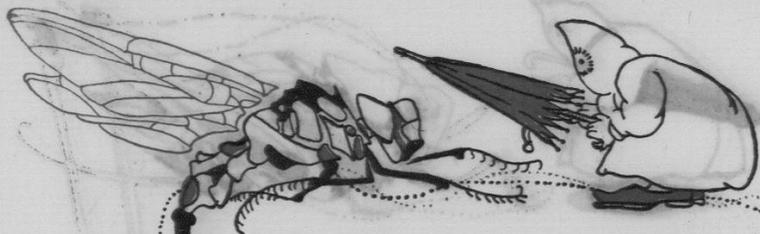




L'opinion publique s'est émue, à l'occasion de la course d'automobiles Paris-Berlin, de l'incident suivant : dans une des villes neutralisées, un enfant de dix ans a voulu traverser devant l'un des véhicules qui roulait à l'allure très modérée de douze kilomètres à l'heure, et a été tué sur le coup.

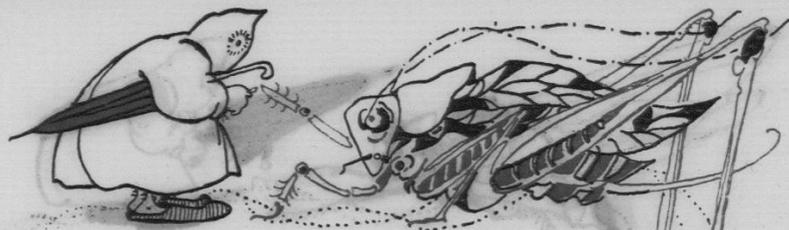
C'est là, à notre avis, une chose excellente, pour des raisons que nous allons exposer. Les touristes à bicyclette ou à bicycle, en l'an 1888 ou 1889, étaient insultés en langue aboyée, mordus et incités





à choir, jusqu'à ce que les chiens, ainsi qu'on le constate aujourd'hui, eussent pris l'habitude de se ranger, comme d'une voiture, du nouvel appareil locomoteur. L'éducation canine parachevée, les cravaches et autres engins de défense du cycliste en ces temps reculés ont pu aller rejoindre le démonte-pneus de l'âge de pierre.

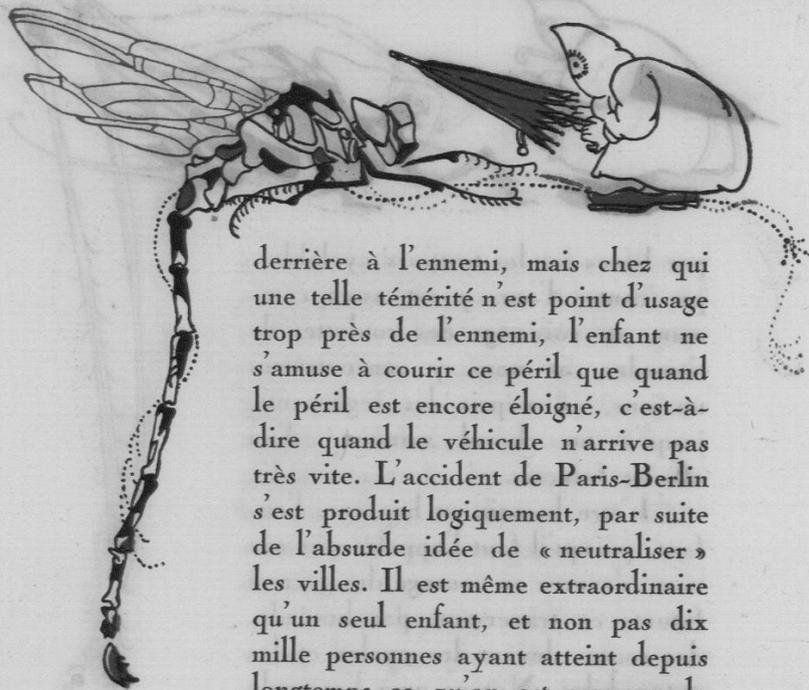
L'être humain adulte en est venu, quoique plus lentement que son compagnon quadrupède, à laisser le passage libre au véhicule rapide. L'homme à pied ne grouille plus



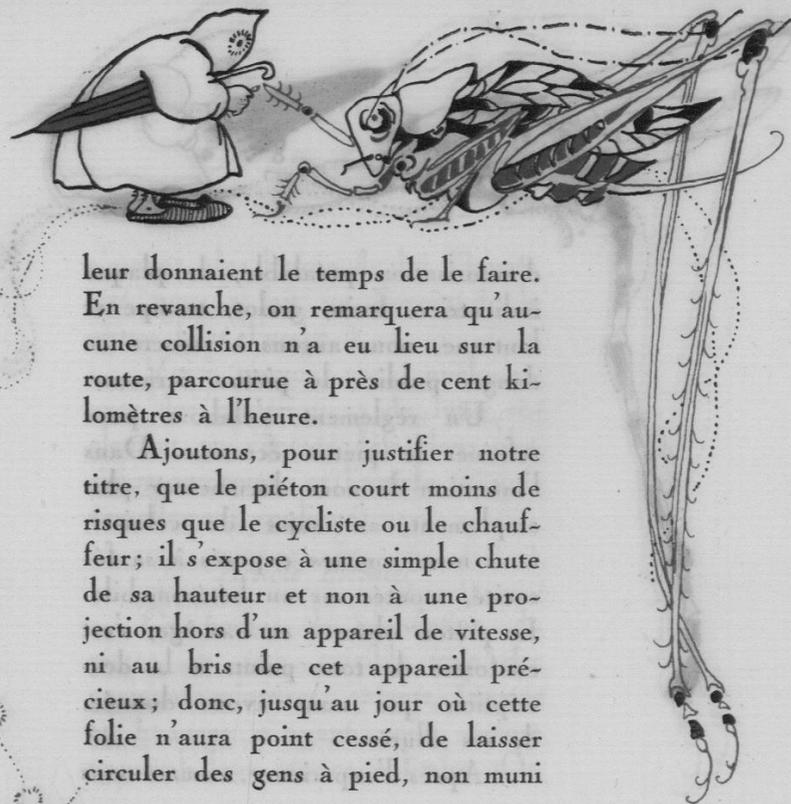
par bancs sur les trottoirs cyclables, par contre l'ours y est assez commun, au voisinage des roulottes de nomades, et nous y rencontrâmes un jour, au mépris des règlements, jusqu'à un cheval surmonté d'un officier français.

L'être humain en bas âge, l'enfant, puisqu'il faut l'appeler par son nom, s'exerce au courage des guerres futures en traversant, par bravade, des routes devant les cycles et les automobiles. Notons qu'à l'exemple de certaine peuplade sauvage, qui manifeste sa valeur en montrant son





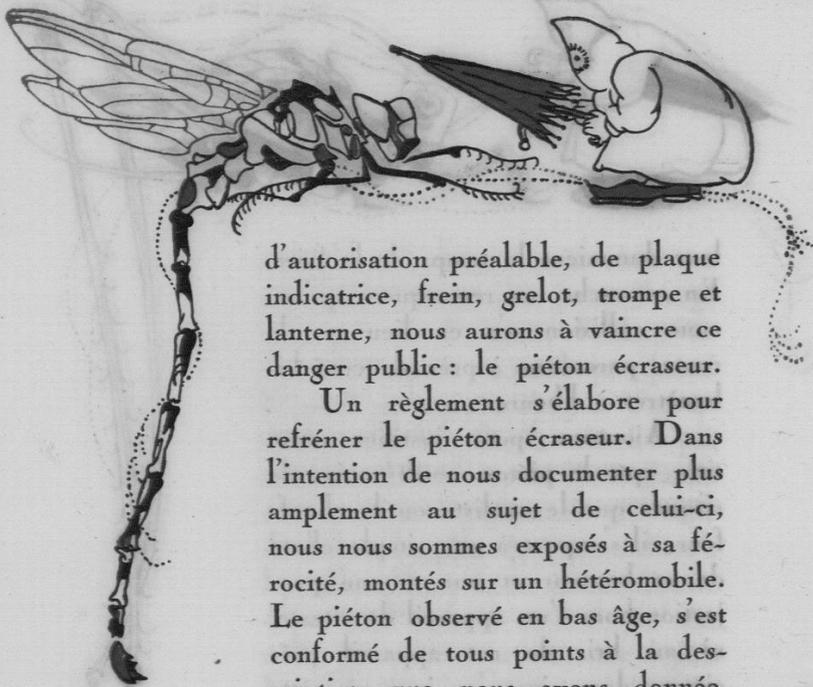
derrière à l'ennemi, mais chez qui une telle témérité n'est point d'usage trop près de l'ennemi, l'enfant ne s'amuse à courir ce péril que quand le péril est encore éloigné, c'est-à-dire quand le véhicule n'arrive pas très vite. L'accident de Paris-Berlin s'est produit logiquement, par suite de l'absurde idée de « neutraliser » les villes. Il est même extraordinaire qu'un seul enfant, et non pas dix mille personnes ayant atteint depuis longtemps ce qu'on est convenu de dire l'âge de raison, n'aient point gambadé devant les coureurs qui



leur donnaient le temps de le faire. En revanche, on remarquera qu'aucune collision n'a eu lieu sur la route, parcourue à près de cent kilomètres à l'heure.

Ajoutons, pour justifier notre titre, que le piéton court moins de risques que le cycliste ou le chauffeur; il s'expose à une simple chute de sa hauteur et non à une projection hors d'un appareil de vitesse, ni au bris de cet appareil précieux; donc, jusqu'au jour où cette folie n'aura point cessé, de laisser circuler des gens à pied, non muni

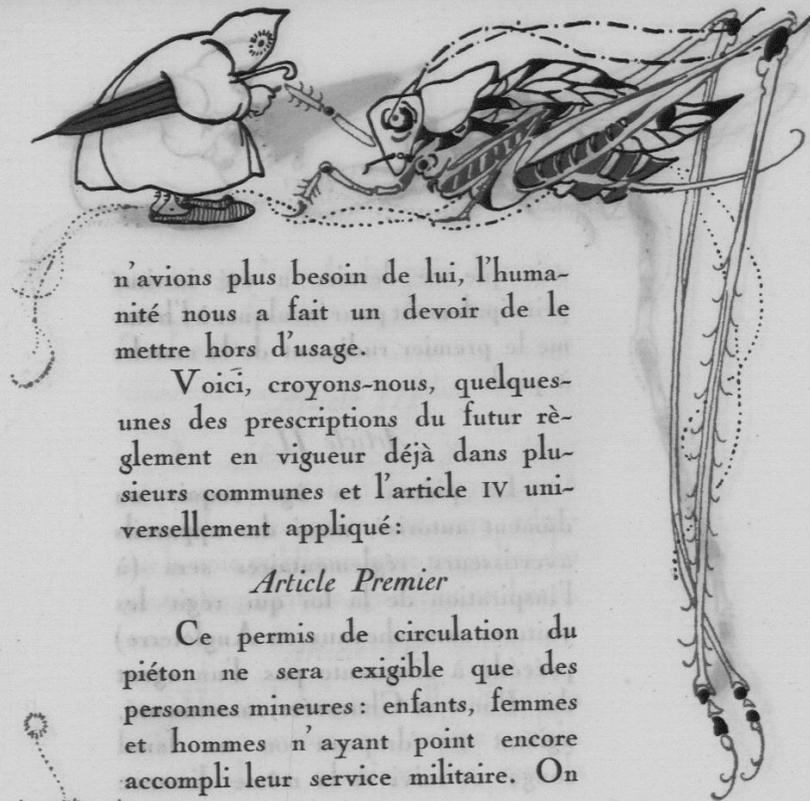




d'autorisation préalable, de plaque indicatrice, frein, grelot, trompe et lanterne, nous aurons à vaincre ce danger public : le piéton écraseur.

Un règlement s'élabore pour refréner le piéton écraseur. Dans l'intention de nous documenter plus amplement au sujet de celui-ci, nous nous sommes exposés à sa férocité, montés sur un hétéromobile. Le piéton observé en bas âge, s'est conformé de tous points à la description que nous avons donnée, de ses allures.

Après l'expérience, comme nous



n'avions plus besoin de lui, l'humanité nous a fait un devoir de le mettre hors d'usage.

Voici, croyons-nous, quelques-unes des prescriptions du futur règlement en vigueur déjà dans plusieurs communes et l'article IV universellement appliqué :

Article Premier

Ce permis de circulation du piéton ne sera exigible que des personnes mineures : enfants, femmes et hommes n'ayant point encore accompli leur service militaire. On

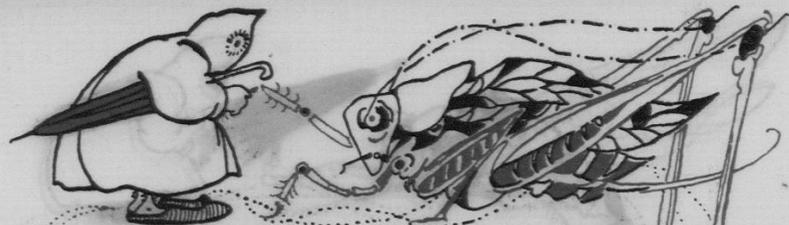




sait que ce dernier a été institué principalement pour inculquer à l'homme le premier rudiment de la marche à pied.

Article II

Le piéton en âge requis ou dûment autorisé, muni des appareils avertisseurs réglementaires sera (à l'inspiration de la loi qui régit les voitures sans chevaux en Angleterre) précédé à cinquante pas d'un agent des Ponts et Chaussées, assermenté, agitant un drapeau ou un fanal rouge et suivi à la même distance



par un gardien de la paix brandissant avec frénésie un drapeau ou un fanal vert.

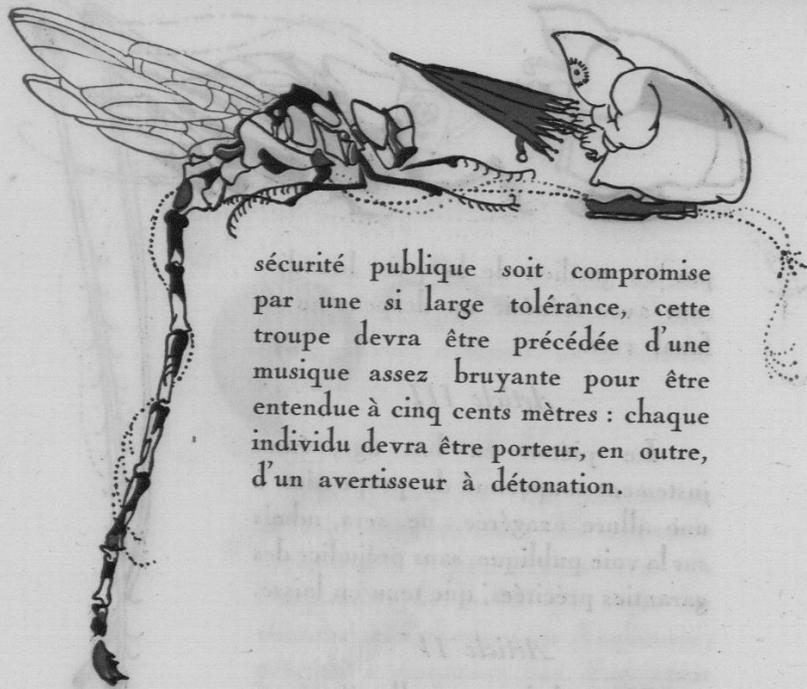
Article III

Le piéton en bas âge, étant justement soupçonné de propension à une allure exagérée, ne sera admis sur la voie publique sans préjudice des garanties précitées, que tenu en laisse.

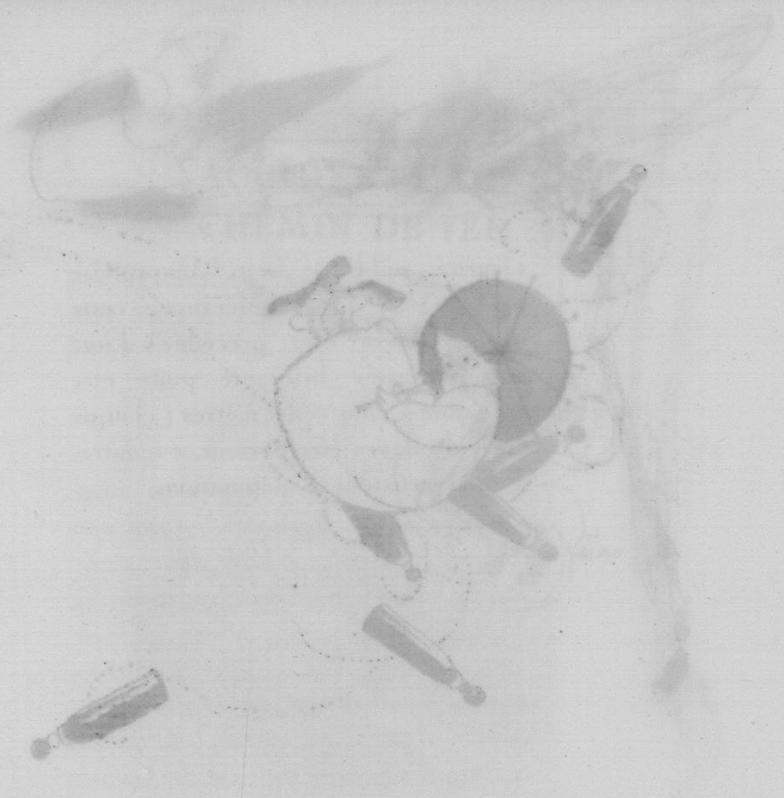
Article IV

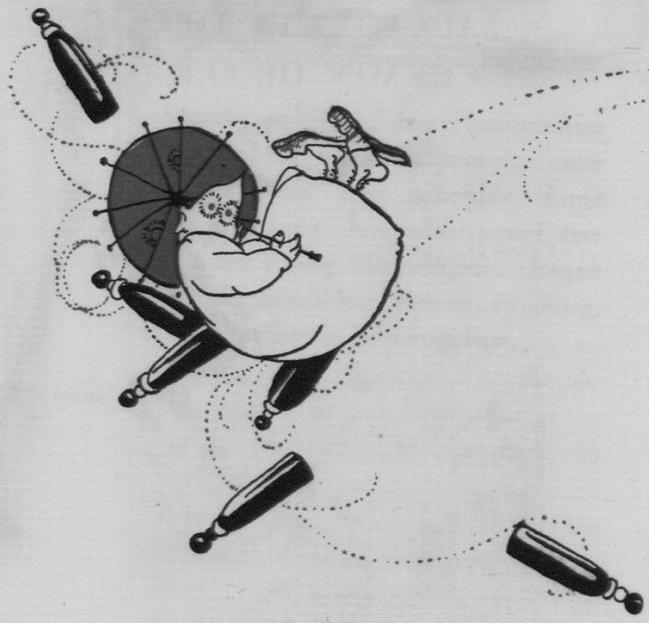
Un seul drapeau collectif pourra suffire au piéton en troupe ; mais, comme il ne convient pas que la





sécurité publique soit compromise
par une si large tolérance, cette
troupe devra être précédée d'une
musique assez bruyante pour être
entendue à cinq cents mètres : chaque
individu devra être porteur, en outre,
d'un avertisseur à détonation.

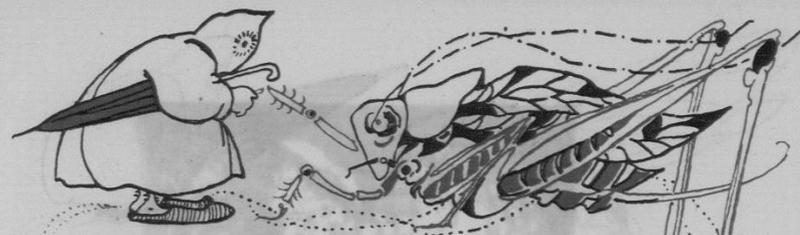




ACCIDENTS DE
CHEMIN DE FER

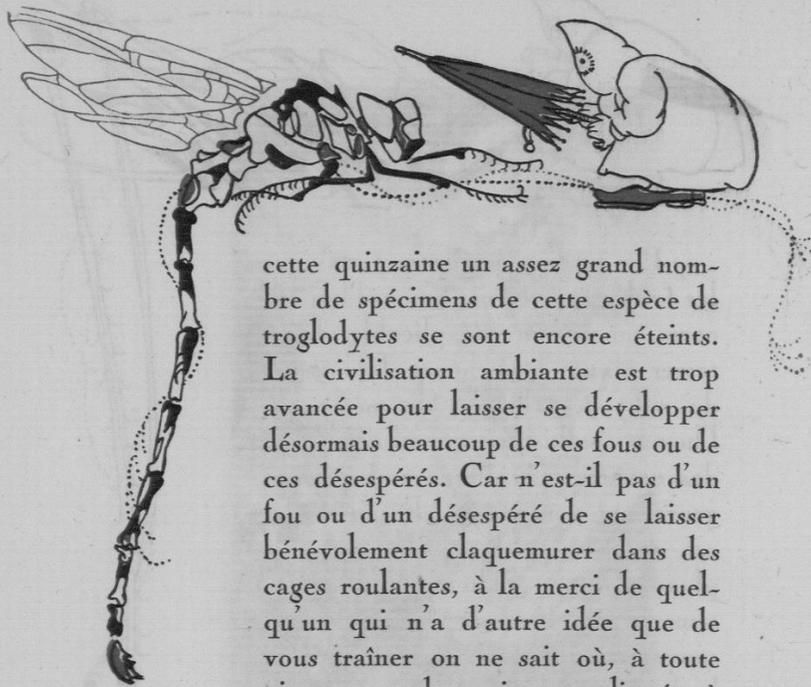






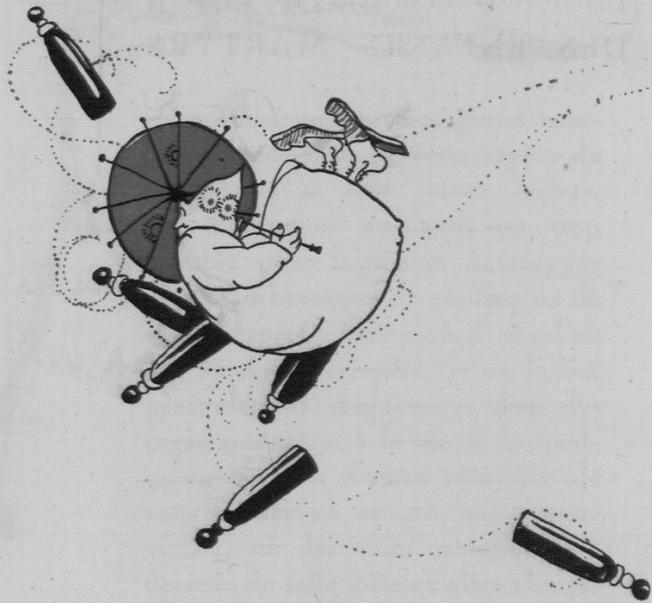
Par un curieux instinct atavique les foules éprouvent, aujourd'hui encore, un besoin inexplicable de se terrer dans des choses fermées et de mine rébarbative, de même que l'homme préhistorique s'abritait dans des cavernes. L'affluence des voyageurs aux wagons de chemin de fer est, de cette tendance, le vestige le plus facile à étudier. Malheureusement, ces bizarres impulsifs sont souvent victimes de leur retour à la barbarie — l'âge de fer n'est pas un si grand progrès sur l'âge de pierre, — et dans la collision de





cette quinzaine un assez grand nombre de spécimens de cette espèce de troglodytes se sont encore éteints. La civilisation ambiante est trop avancée pour laisser se développer désormais beaucoup de ces fous ou de ces désespérés. Car n'est-il pas d'un fou ou d'un désespéré de se laisser bénévolement claquemurer dans des cages roulantes, à la merci de quelqu'un qui n'a d'autre idée que de vous traîner on ne sait où, à toute vitesse, sur des voies compliquées à dessein, de telle sorte qu'elles s'entrecroisent en le plus de points possible ?





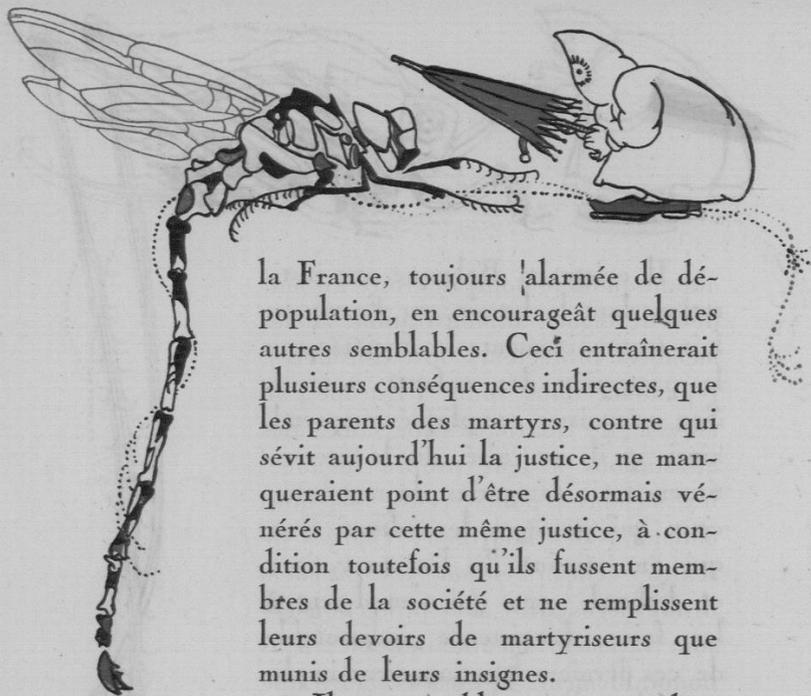
LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE
DES ENFANTS MARTYRS





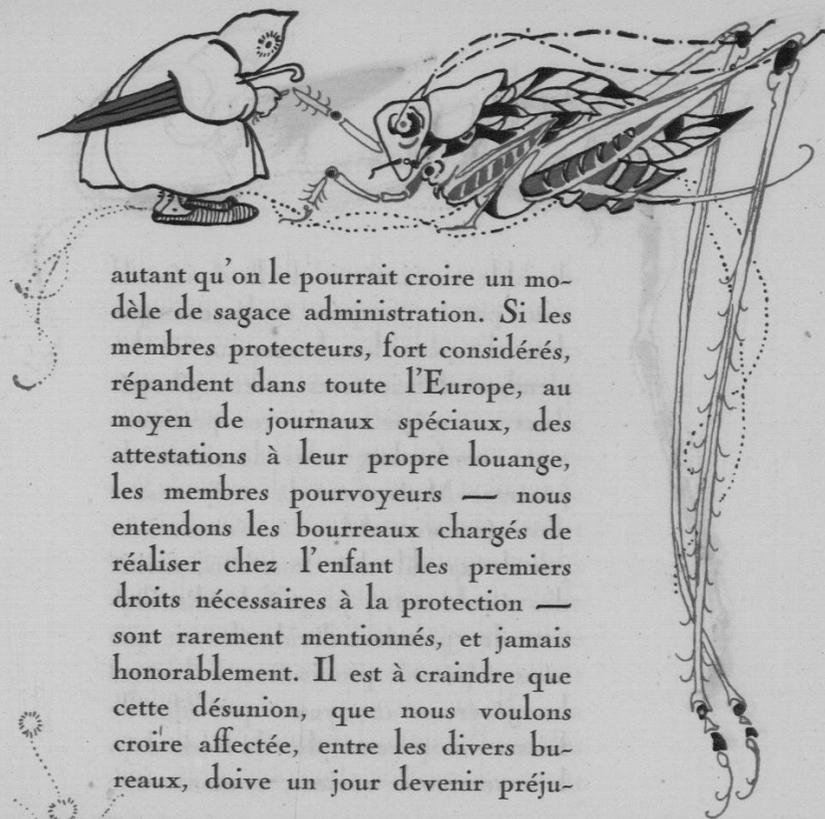
Il existe en Belgique une institution dont le besoin, en France, se fait sentir vivement: la Société pour la protection des enfants martyrs. Son mécanisme compliqué comprend, ainsi qu'il est aisé de le reconstituer, trois catégories de membres: ceux qui protègent les enfants, ceux qui ont mission de les martyriser, et d'abord, ceux qui s'emploient à les faire. L'existence indiscutable de ces derniers fonctionnaires impliquée dans l'abondance constatée du matériel — les enfants — de cette société, donnerait à souhaiter que



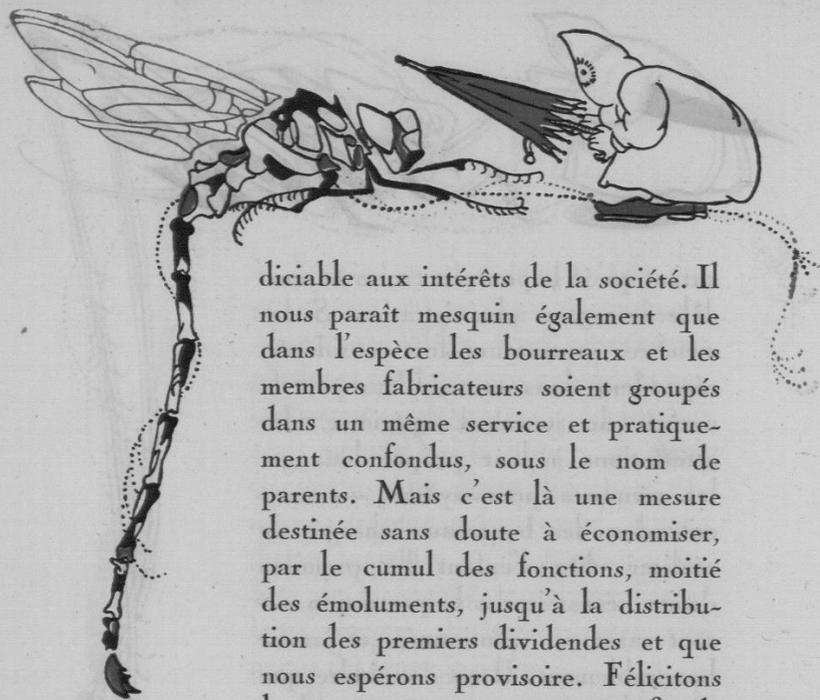


la France, toujours alarmée de dépopulation, en encourageât quelques autres semblables. Ceci entraînerait plusieurs conséquences indirectes, que les parents des martyrs, contre qui sévit aujourd'hui la justice, ne manqueraient point d'être désormais vénérés par cette même justice, à condition toutefois qu'ils fussent membres de la société et ne remplissent leurs devoirs de martyriseurs que munis de leurs insignes.

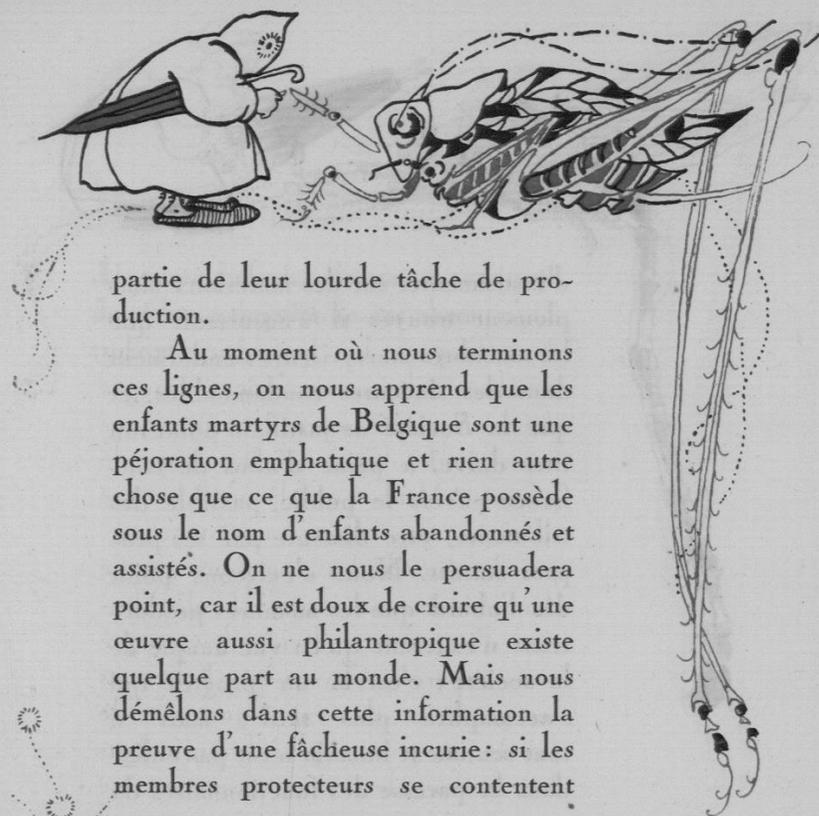
Il ne semble pas cependant qu'en Belgique l'organisation de ces trois classes de fonctionnaires soit



autant qu'on le pourrait croire un modèle de sagace administration. Si les membres protecteurs, fort considérés, répandent dans toute l'Europe, au moyen de journaux spéciaux, des attestations à leur propre louange, les membres pourvoyeurs — nous entendons les bourreaux chargés de réaliser chez l'enfant les premiers droits nécessaires à la protection — sont rarement mentionnés, et jamais honorablement. Il est à craindre que cette désunion, que nous voulons croire affectée, entre les divers bureaux, doive un jour devenir préju-



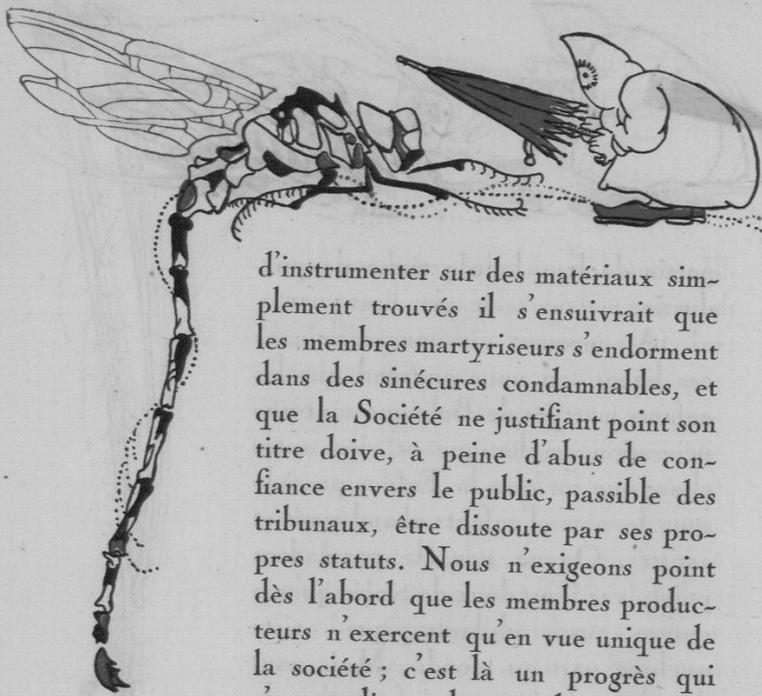
diciable aux intérêts de la société. Il nous paraît mesquin également que dans l'espèce les bourreaux et les membres fabricateurs soient groupés dans un même service et pratiquement confondus, sous le nom de parents. Mais c'est là une mesure destinée sans doute à économiser, par le cumul des fonctions, moitié des émoluments, jusqu'à la distribution des premiers dividendes et que nous espérons provisoire. Félicitons les généreux anonymes qui, afin de laisser aux parents plus de loisir dans leur service de sévices, assument une



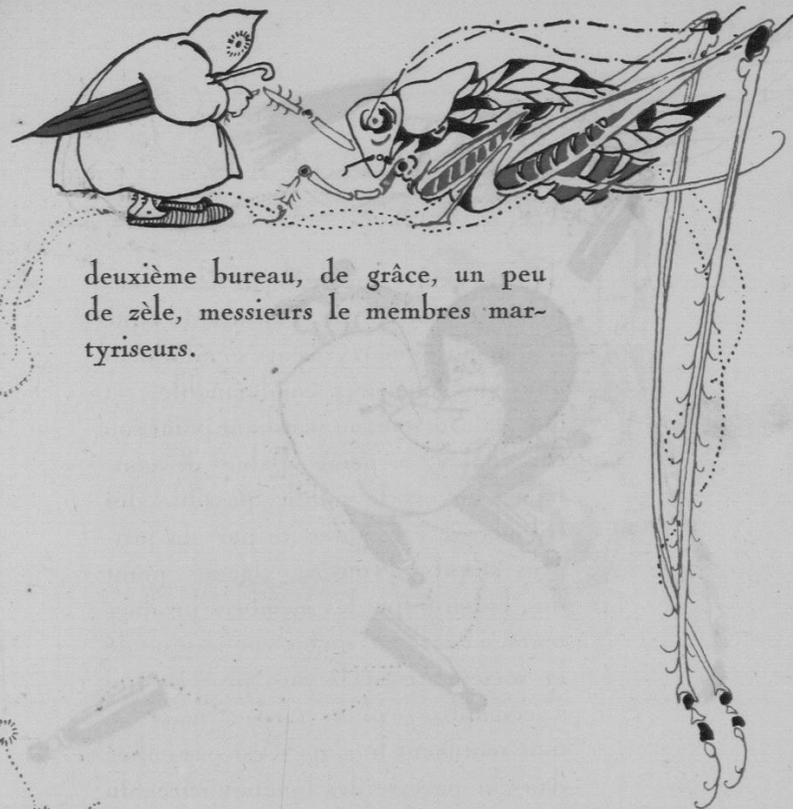
partie de leur lourde tâche de production.

Au moment où nous terminons ces lignes, on nous apprend que les enfants martyrs de Belgique sont une péjoration emphatique et rien autre chose que ce que la France possède sous le nom d'enfants abandonnés et assistés. On ne nous le persuadera point, car il est doux de croire qu'une œuvre aussi philanthropique existe quelque part au monde. Mais nous démêlons dans cette information la preuve d'une fâcheuse incurie: si les membres protecteurs se contentent

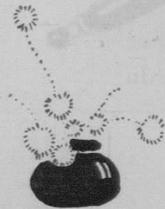


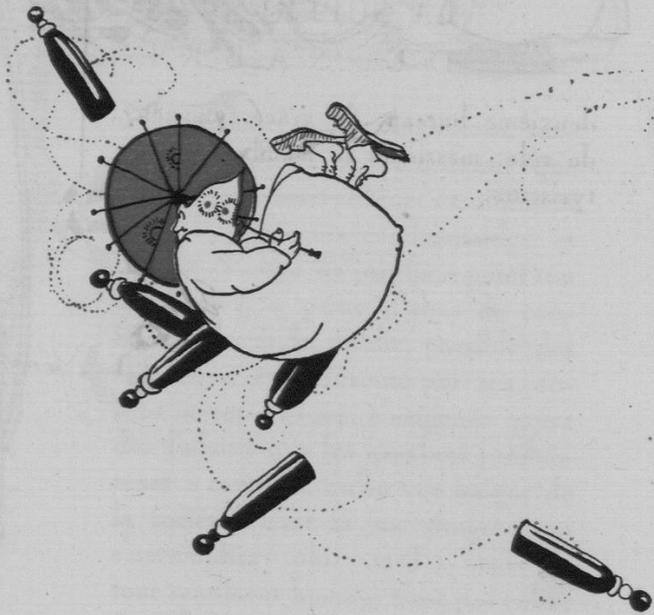


d'instrumenter sur des matériaux simplement trouvés il s'ensuivrait que les membres martyriseurs s'endorment dans des sinécures condamnables, et que la Société ne justifiant point son titre doive, à peine d'abus de confiance envers le public, passible des tribunaux, être dissoute par ses propres statuts. Nous n'exigeons point dès l'abord que les membres producteurs n'exercent qu'en vue unique de la société ; c'est là un progrès qui s'accomplira plus tard ; mais si tout sentiment humain n'est pas enlizié dans la paresse des fonctionnaires du



deuxième bureau, de grâce, un peu de zèle, messieurs le membres martyriseurs.



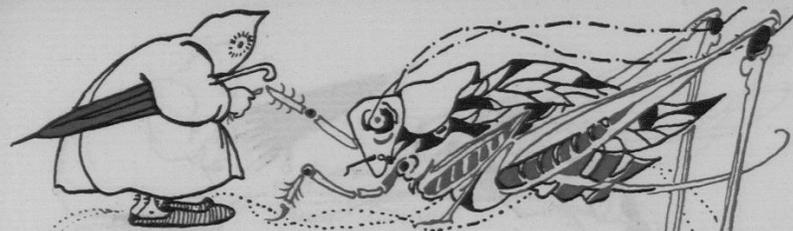


LA SUPPRESSION
DU SABRE



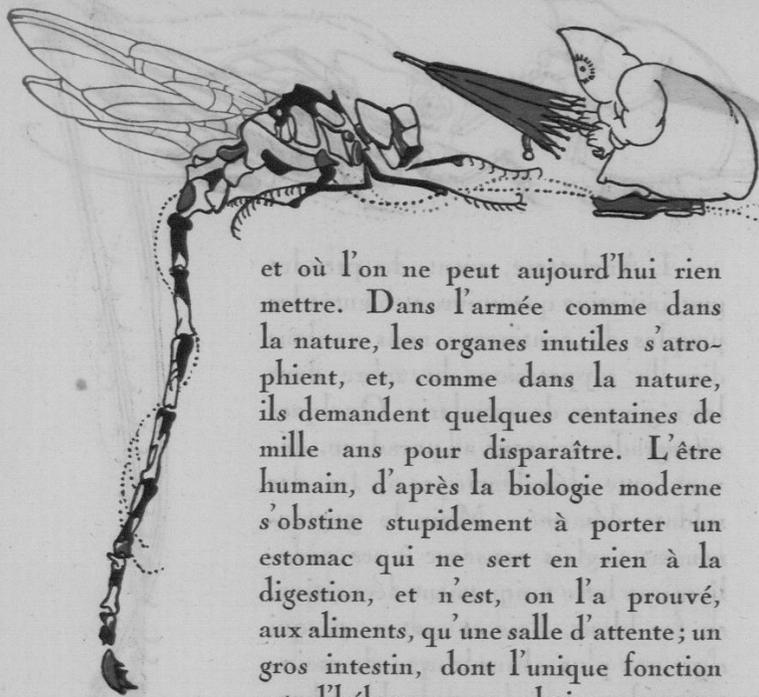
GA P



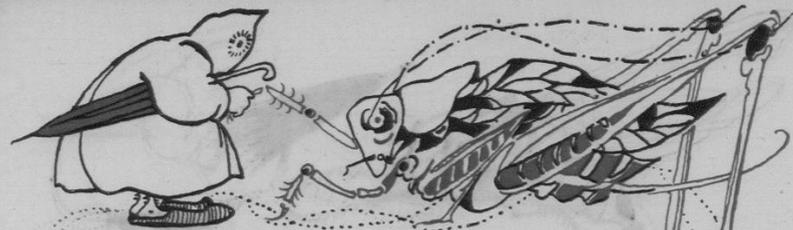


L'Angleterre, vient de prendre une initiative que suivront bientôt les peuples du continent : nous voulons dire la suppression du sabre dans les régiments de cavalerie. Quelques rétrogrades crieront au paradoxe, devant cette idée d'envoyer au feu des soldats désarmés. Mais le gouvernement anglais conserve à ses cavaliers une latte uniquement décorative, en fer blanc, bois et carton, ce qui n'est pas plus absurde que de maintenir chez nos hussards la sabretache, simple souvenir du sac ou de la poche qu'elle fut à l'origine





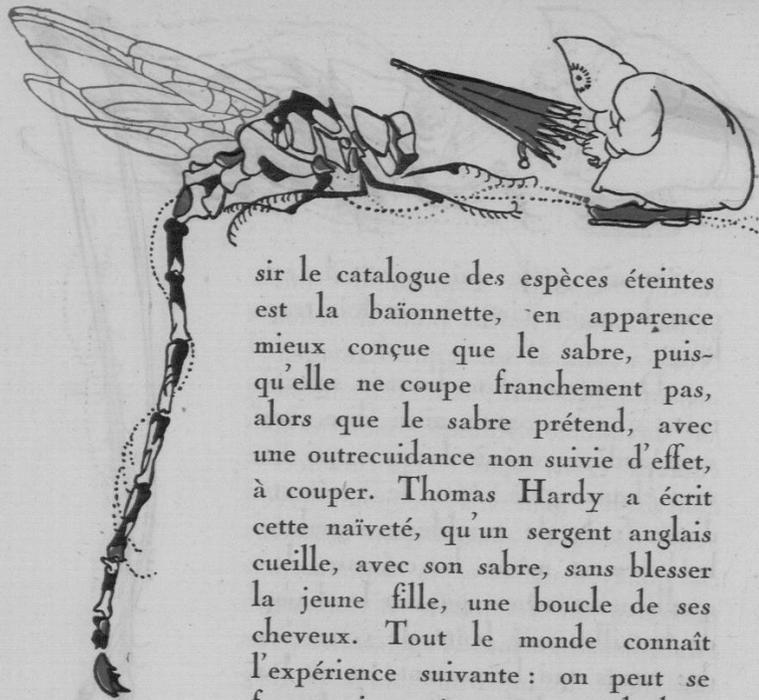
et où l'on ne peut aujourd'hui rien mettre. Dans l'armée comme dans la nature, les organes inutiles s'atrophient, et, comme dans la nature, ils demandent quelques centaines de mille ans pour disparaître. L'être humain, d'après la biologie moderne s'obstine stupidement à porter un estomac qui ne sert en rien à la digestion, et n'est, on l'a prouvé, aux aliments, qu'une salle d'attente; un gros intestin, dont l'unique fonction est d'héberger, au choix, ou quarante-quatre espèces de microbes ou leur destructeur, le ver solitaire; et



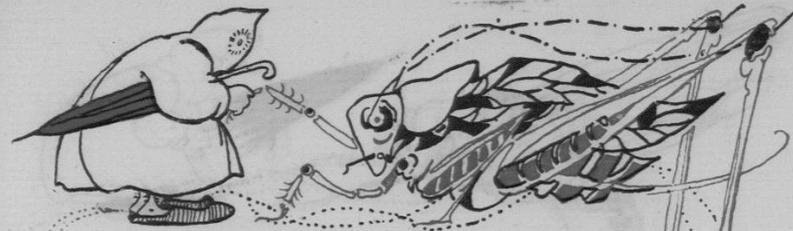
un intestin grêle qui, paraît-il, est pour le moins cinq ou six fois trop long.

De même, dans l'armée subsistent, si nous osons ainsi dire, ces « appendices vermiculaires » qui ne sont bons qu'à être le prétexte d'une foule de troubles; signalons la lance et même la cuirasse, laquelle n'est même pas sur le champ de batailles une boîte de conserves des morts qui la portent, et où les vivants, au soleil pacifique de Longchamps, cuisent dans leur jus. Une autre arme blanche appelée à gros-



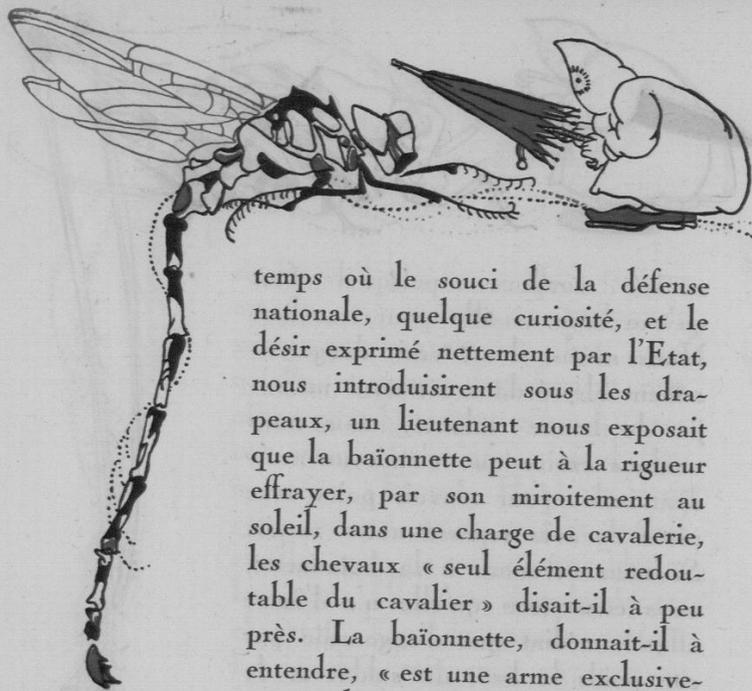


sur le catalogue des espèces éteintes est la baïonnette, en apparence mieux conçue que le sabre, puisqu'elle ne coupe franchement pas, alors que le sabre prétend, avec une outrecuidance non suivie d'effet, à couper. Thomas Hardy a écrit cette naïveté, qu'un sergent anglais cueille, avec son sabre, sans blesser la jeune fille, une boucle de ses cheveux. Tout le monde connaît l'expérience suivante : on peut se frapper impunément à tour de bras le doigt ou la carotide avec le tranchant d'un rasoir sans risquer

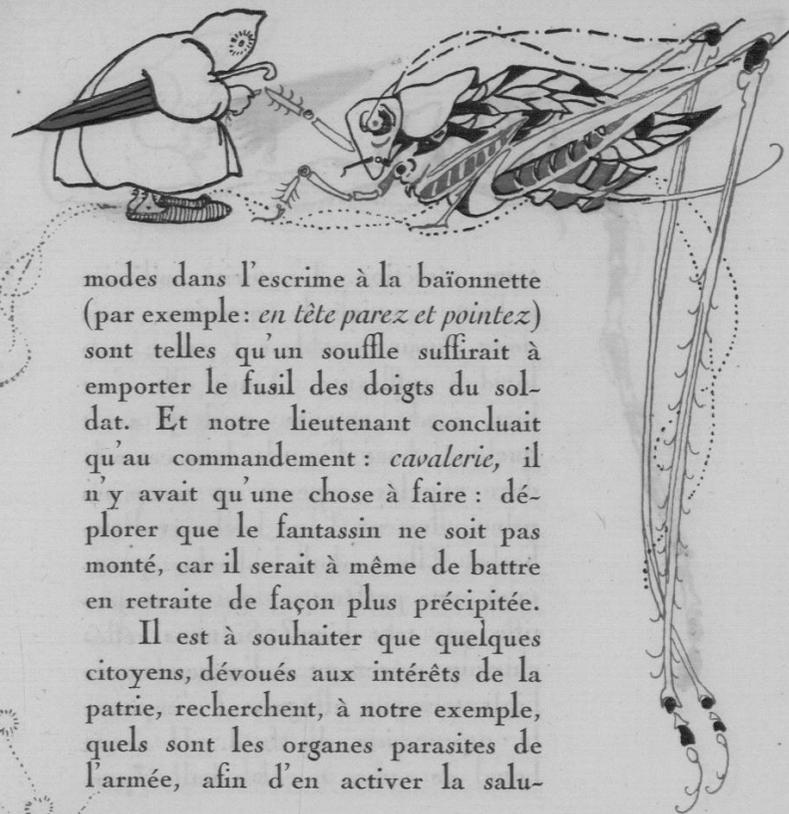


aucune coupure, puisqu'il faut qu'une lame cisaille pour trancher. Nous avons, il est vrai, dangereusement blessé dans cet essai un sujet de bonne volonté, mais nous voulons croire que c'était un accident isolé, pour n'avoir point avec assez de soin repassé notre rasoir. Si nous revenons à la baïonnette, nous constatons qu'elle n'a d'autre effet immédiat que d'engourdir par son poids le bras du soldat et de rendre son tir indéfiniment varié. Un lieutenant qui nous enseignait le maniement de cette arme au





temps où le souci de la défense nationale, quelque curiosité, et le désir exprimé nettement par l'État, nous introduisirent sous les drapeaux, un lieutenant nous exposait que la baïonnette peut à la rigueur effrayer, par son miroitement au soleil, dans une charge de cavalerie, les chevaux « seul élément redoutable du cavalier » disait-il à peu près. La baïonnette, donnait-il à entendre, « est une arme exclusivement à longue portée ». Nous ajouterons que les soi-disant parades que l'on s'est plu à combiner incom-



modes dans l'escrime à la baïonnette (par exemple: *en tête parez et pointez*) sont telles qu'un souffle suffirait à emporter le fusil des doigts du soldat. Et notre lieutenant concluait qu'au commandement: *cavalerie*, il n'y avait qu'une chose à faire: déplorer que le fantassin ne soit pas monté, car il serait à même de battre en retraite de façon plus précipitée.

Il est à souhaiter que quelques citoyens, dévoués aux intérêts de la patrie, recherchent, à notre exemple, quels sont les organes parasites de l'armée, afin d'en activer la salu-



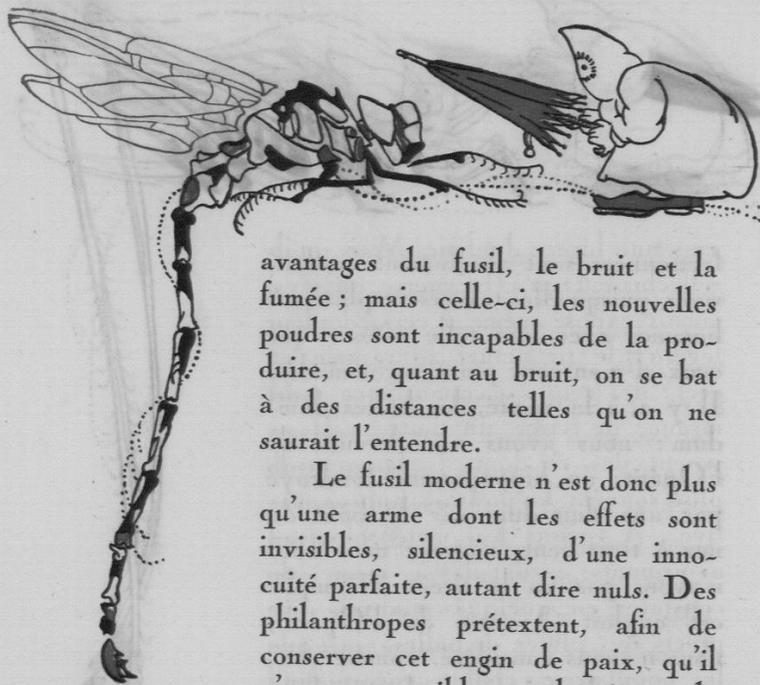


taire résection. L'autorité militaire a bien examiné la question, mais point, nous semble-t-il, avec une lucidité suffisante. Ainsi, elle s'est bien rendu compte qu'il y avait quelque chose d'inutile dans ces soldats appelés sapeurs et composés principalement d'une hache et d'une barbe. Elle a aboli la barbe : pourquoi cette préférence, qui ne se justifie pas très bien ? Si nous réfléchissons mûrement à l'armement de l'infanterie, un allègement s'impose : la suppression du fusil. Il serait banal de redire que les balles per-



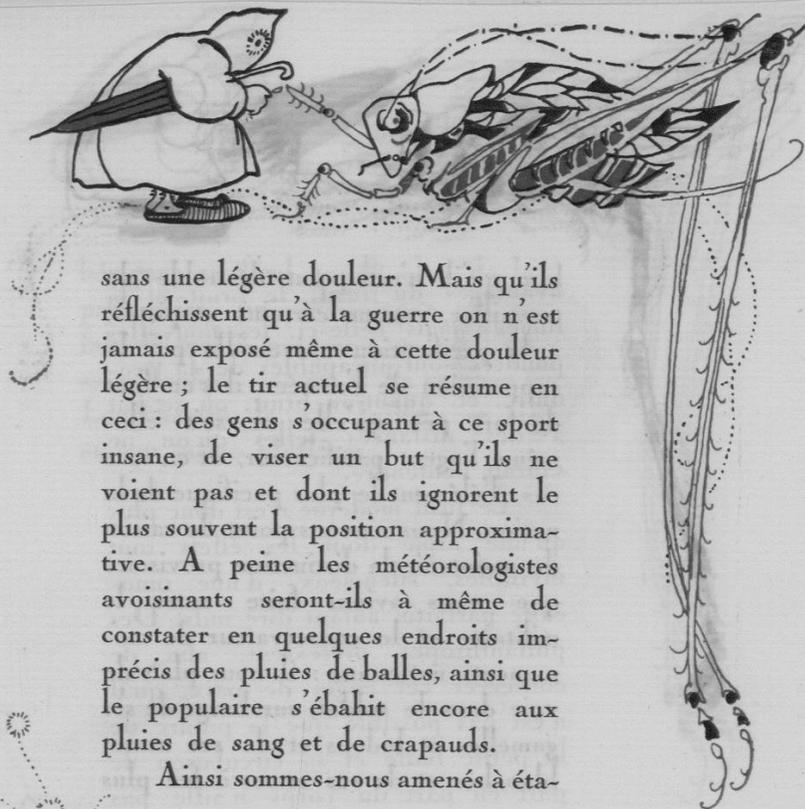
fectionnées sont absolument inoffensives, puisqu'elles traversent plusieurs hommes avec une telle vitesse que ceux-ci n'en sont point incommodés. Il y a, à la vérité, les balles dum-dum : nous avons vu, Avenue de l'Opéra, un hippopotame foudroyé par une dum-dum sur le bout du nez à trois cents mètres ; mais nous n'avons pas vu le tireur accomplir cet exploit Avenue de l'Opéra ; nous n'avons considéré, comme chacun peut le faire, que le squelette de la tête de l'animal à la devanture d'un armurier. Resteraient comme





avantages du fusil, le bruit et la fumée ; mais celle-ci, les nouvelles poudres sont incapables de la produire, et, quant au bruit, on se bat à des distances telles qu'on ne saurait l'entendre.

Le fusil moderne n'est donc plus qu'une arme dont les effets sont invisibles, silencieux, d'une innocuité parfaite, autant dire nuls. Des philanthropes prétextent, afin de conserver cet engin de paix, qu'il n'est pas possible que la piqure de la petite balle et sa circulation de part en part du corps n'aille pas

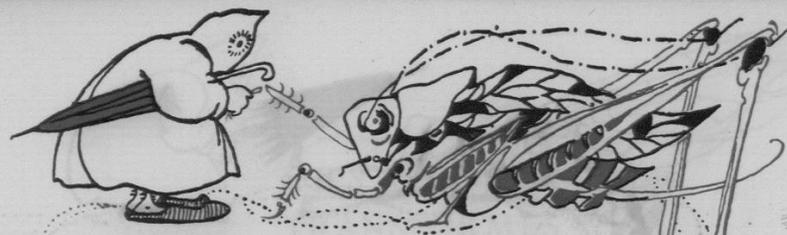


sans une légère douleur. Mais qu'ils réfléchissent qu'à la guerre on n'est jamais exposé même à cette douleur légère ; le tir actuel se résume en ceci : des gens s'occupant à ce sport insane, de viser un but qu'ils ne voient pas et dont ils ignorent le plus souvent la position approximative. A peine les météorologistes avoisinants seront-ils à même de constater en quelques endroits imprécis des pluies de balles, ainsi que le populaire s'ébahit encore aux pluies de sang et de crapauds.

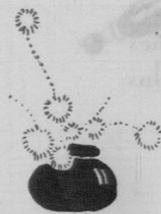
Ainsi sommes-nous amenés à éta-



blir qu'il n'est point désirable de travailler, comme certains utopistes, à la pacification universelle par la suppression de l'armée : il s'en faut de fort peu qu'elle ne soit elle-même l'agent pacificateur, et en tous cas, l'élément le plus pacifique de la nation. Nous n'avons point de raison de maintenir la distinction provisoire que nous avons faite entre le militaire et le conservateur de monuments nationaux : il nous plaît de voir dans le soldat, surchargé de ses gamelles et bidons et de ses armes blanches et de ses armes à feu plus



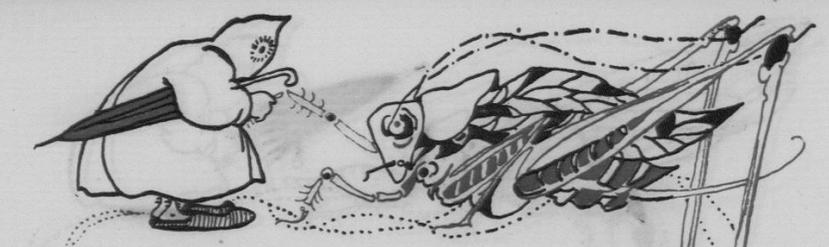
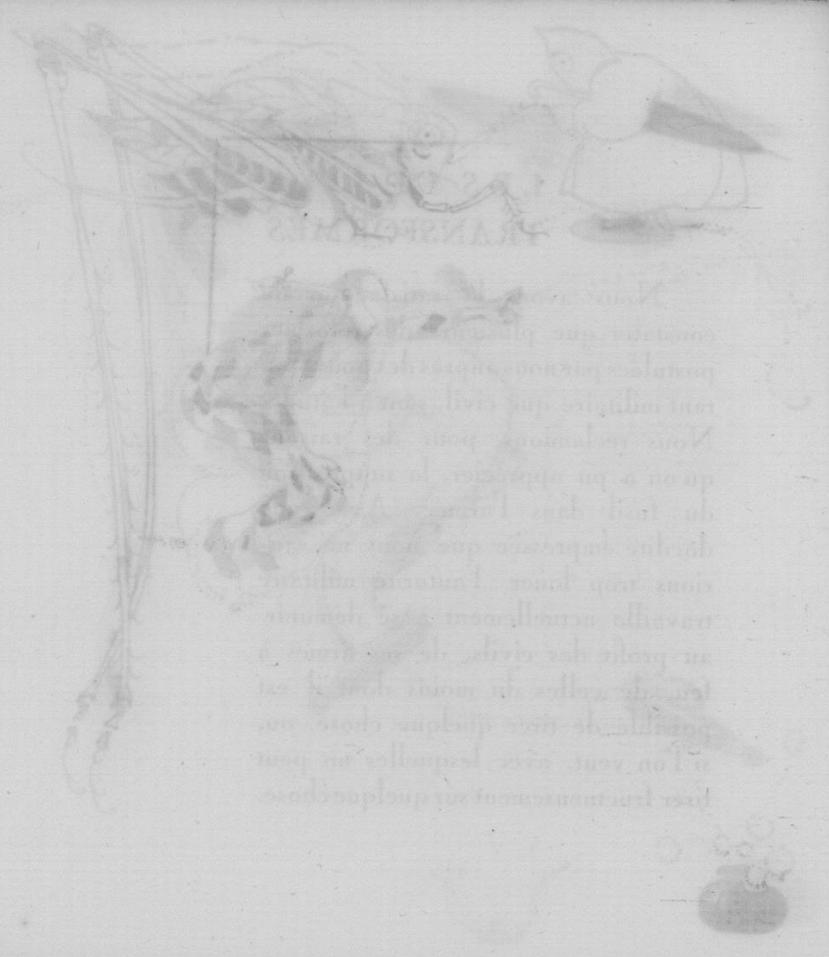
bénignes au fond que le silex de la préhistoire, un archéologue qui ne fait de mal à personne en exhibant sa collection, comme il l'a exhibée à Longchamps le 14 Juillet, et ils étaient même plusieurs.





LES FUSILS
TRANSFORMÉS





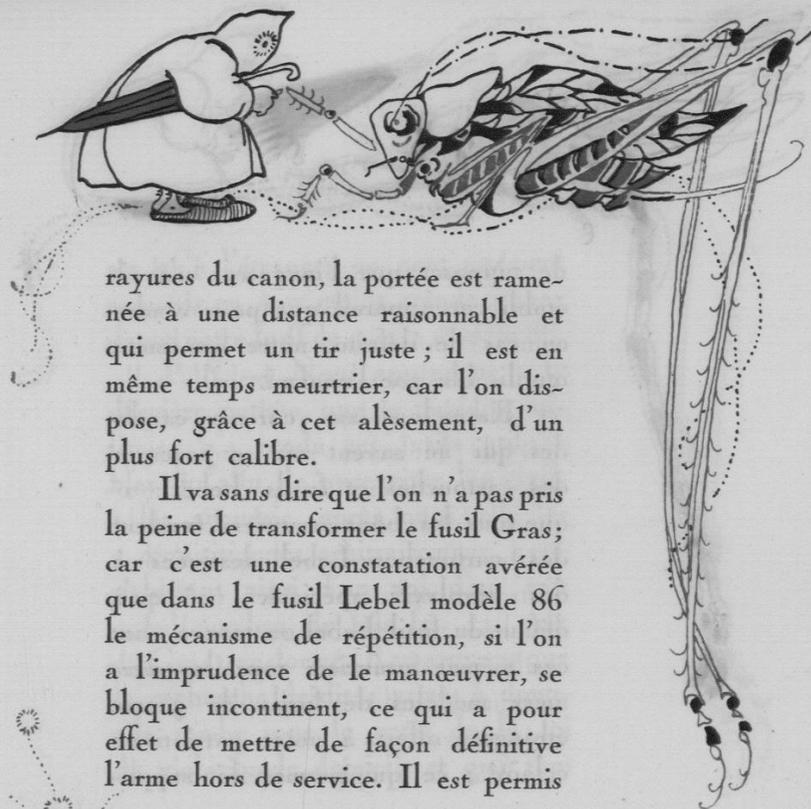
Nous avons la satisfaction de constater que plusieurs des réformes postulées par nous auprès des pouvoirs, tant militaire que civil, sont à l'étude. Nous réclamions, pour des raisons qu'on a pu apprécier, la suppression du fusil dans l'armée. Avec une docilité empressée que nous ne saurions trop louer l'autorité militaire travaille actuellement à se démunir au profit des civils, de ses armes à feu, de celles du moins dont il est possible de tirer quelque chose, ou, si l'on veut, avec lesquelles on peut tirer fructueusement sur quelque chose.





Nous reprochions au fusil de guerre son innocuité, due à diverses causes : portée excédant les limites de la visée, vitesse de la balle telle, et calibre si réduit qu'il n'en résulte pas de blessure, mais une piquûre sans importance ; incapacité de produire de la fumée, etc. Dans les fusils offerts aux civils par l'administration militaire à des conditions de bon marché exceptionnel, une seule transformation ingénieusement imaginée, suffit à répondre à nos objections.

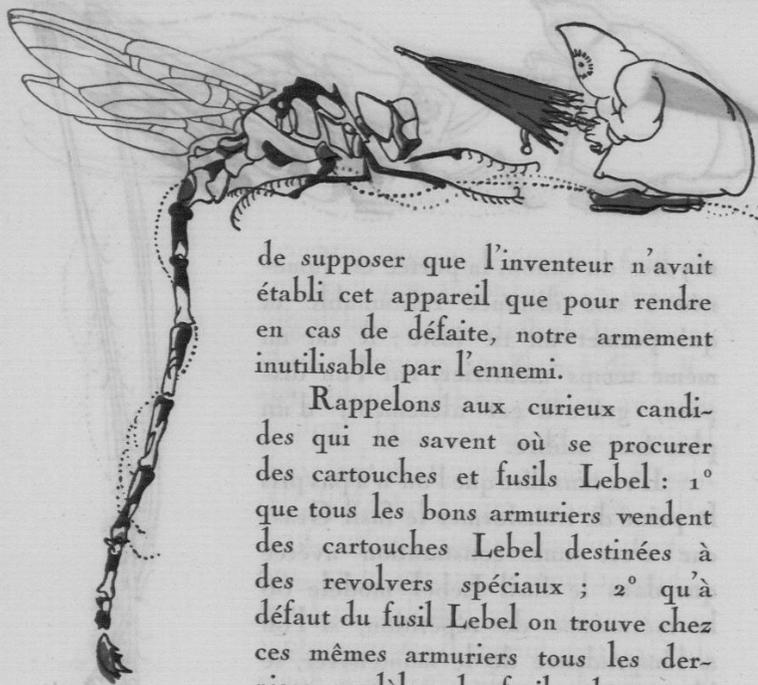
Par la simple suppression des



rayures du canon, la portée est ramenée à une distance raisonnable et qui permet un tir juste ; il est en même temps meurtrier, car l'on dispose, grâce à cet alèsement, d'un plus fort calibre.

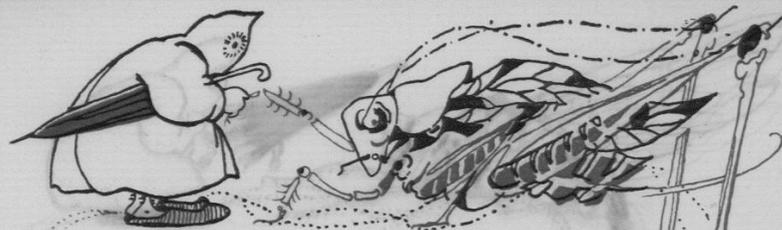
Il va sans dire que l'on n'a pas pris la peine de transformer le fusil Gras ; car c'est une constatation avérée que dans le fusil Lebel modèle 86 le mécanisme de répétition, si l'on a l'imprudence de le manœuvrer, se bloque incontinent, ce qui a pour effet de mettre de façon définitive l'arme hors de service. Il est permis





de supposer que l'inventeur n'avait établi cet appareil que pour rendre en cas de défaite, notre armement inutilisable par l'ennemi.

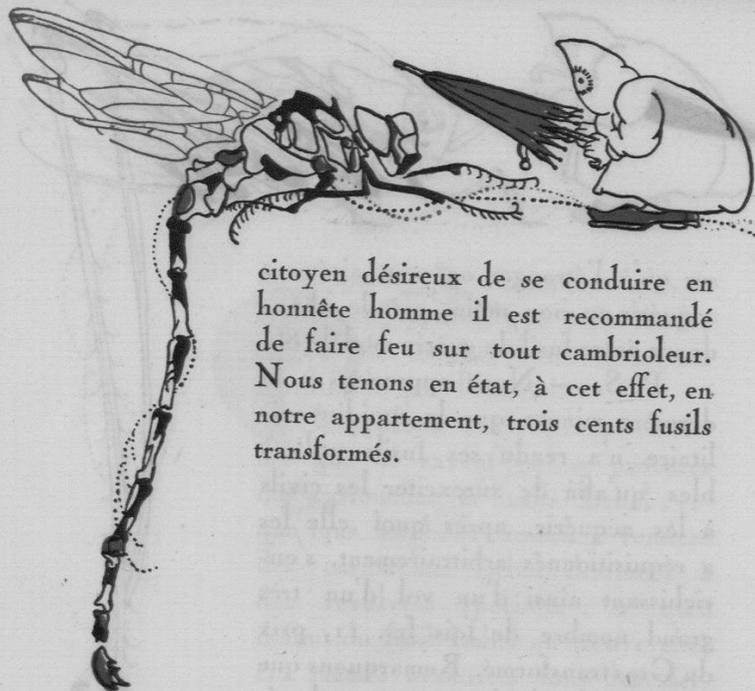
Rappelons aux curieux candides qui ne savent où se procurer des cartouches et fusils Lebel : 1° que tous les bons armuriers vendent des cartouches Lebel destinées à des revolvers spéciaux ; 2° qu'à défaut du fusil Lebel on trouve chez ces mêmes armuriers tous les derniers modèles de fusils de guerre étrangers, offerts à notre patriotisme éclairé ; ce qui permet de suppo-



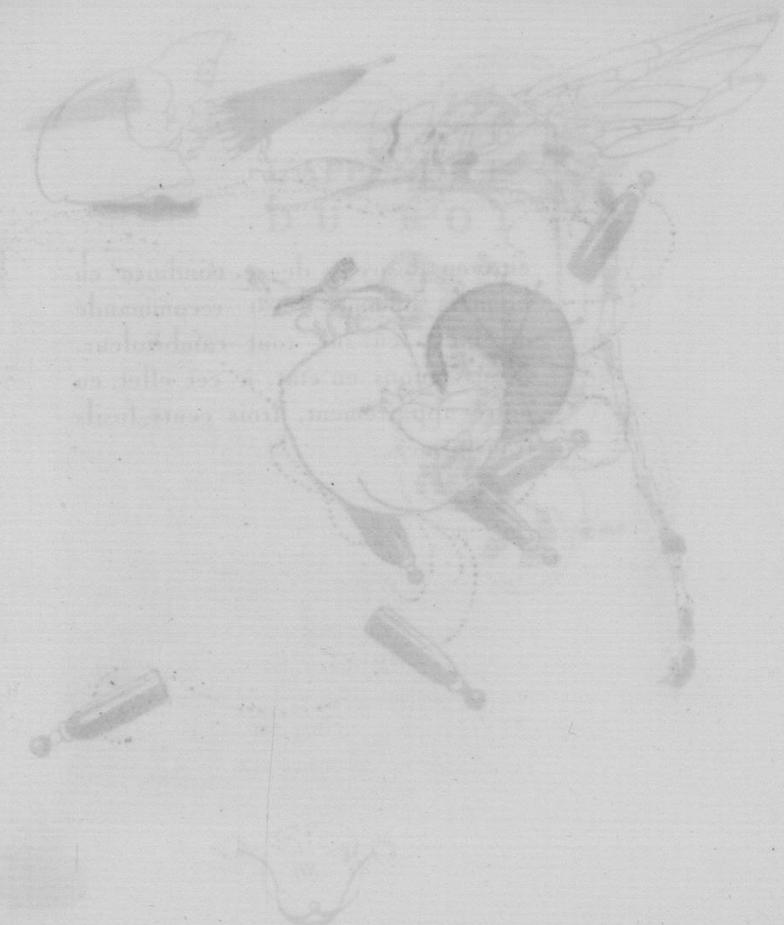
ser qu'à l'étranger on peut aisément acquérir en non moins grande abondance notre fusil de guerre modèle 86.

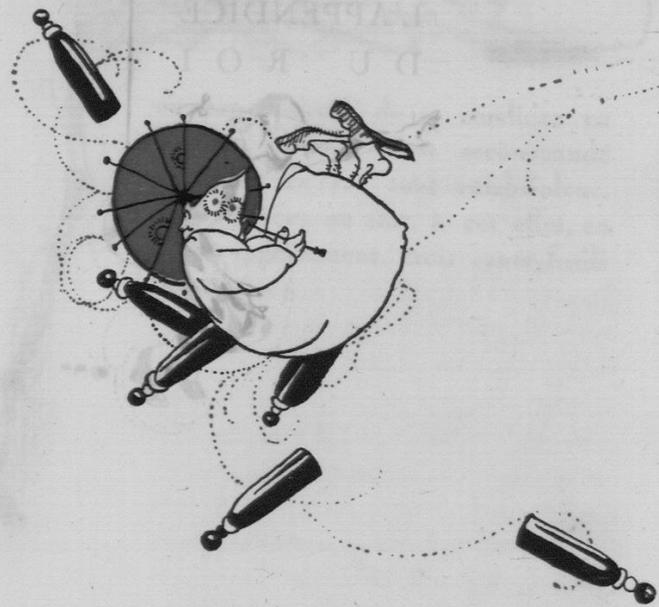
P. S. — Nous apprenons à la dernière minute, que la cupidité militaire n'a rendu ses fusils utilisables qu'afin de surexciter les civils à les acquérir, après quoi elle les a réquisitionnés arbitrairement, s'enrichissant ainsi d'un vol d'un très grand nombre de fois frs. 11, prix du Gras transformé. Remarquons que la recherche desdites armes à domicile tombe sous le coup de la loi de violation de domicile et qu'à tout





citoyen désireux de se conduire en
honnête homme il est recommandé
de faire feu sur tout cambrioleur.
Nous tenons en état, à cet effet, en
notre appartement, trois cents fusils
transformés.





L'APPENDICE
DU ROI

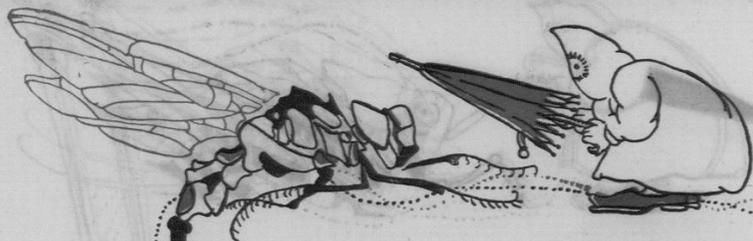




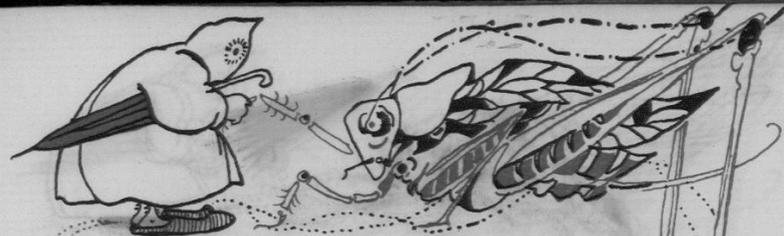


La maladie du roi d'Angleterre ne fait pas un obstacle au couronnement, comme l'a inféré la totalité d'un public superficiellement informé, mais l'une des cérémonies, la préliminaire et l'indispensable, de ce couronnement. Que la maladie dût être l'appendicite, une intelligence même moyenne n'avait pas à en douter sans autres données que celles-ci : le roi souffrait l'on ne savait de quoi en l'an de grâce mil neuf cent deux. La mode est en effet, chez les médecins, en cette année mil neuf cent deux et depuis quelques années





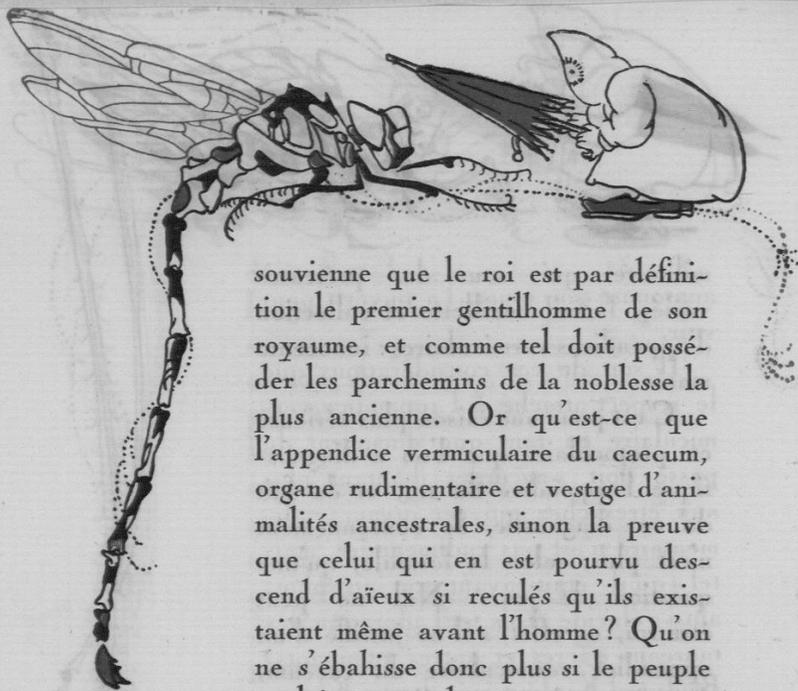
déjà, d'attribuer tous les troubles de l'organisme humain, quels qu'ils soient, à l'appendice vermiculaire du caecum, de même qu'ils n'hésiteraient pas, à une date différente et selon les caprices d'une vogue changée, à en rendre responsable n'importe quel autre organe. Ainsi s'explique la commodité de classer, sous la rubrique d'une unique « épidémie », les décès d'une multitude de gens, simplement s'ils ont lieu dans la même période et bien que leurs cas n'aient aucun rapport. On nous présenta un médecin d'un grand établissement



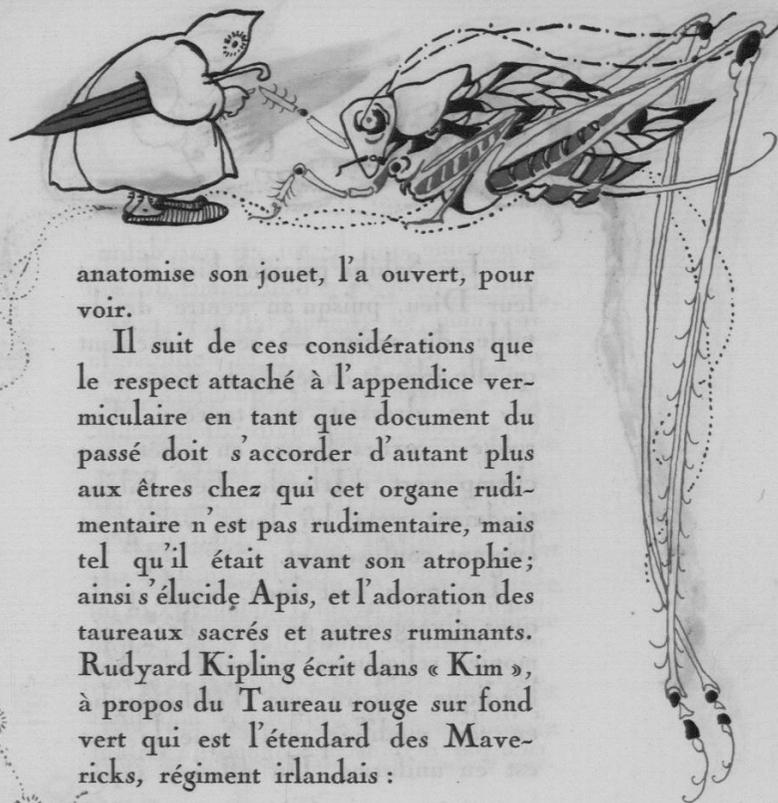
militaire, qui, sous des prétextes variés, faisait cueillette et collection d'appendices vermiculaires : innocente manie.

C'est pour une raison plus sérieuse et protocolaire que l'on a diagnostiqué l'appendice du roi, et du fait de ce diagnostic, le couronnement n'est plus, selon la formule, qu'une question de jours. Nul ne peut être roi, en effet, s'il ne justifie d'un appendice vermiculaire du caecum, de même qu'on exige d'un pape certaines preuves qu'il est tenu de présenter à toute réquisition. Qu'on se





souviens que le roi est par définition le premier gentilhomme de son royaume, et comme tel doit posséder les parchemins de la noblesse la plus ancienne. Or qu'est-ce que l'appendice vermiculaire du caecum, organe rudimentaire et vestige d'animalités ancestrales, sinon la preuve que celui qui en est pourvu descend d'aïeux si reculés qu'ils existaient même avant l'homme? Qu'on ne s'ébahisse donc plus si le peuple anglais, avant de couronner son roi, a désiré s'assurer qu'il n'y manquait rien par dedans et, comme un enfant



anatomise son jouet, l'a ouvert, pour voir.

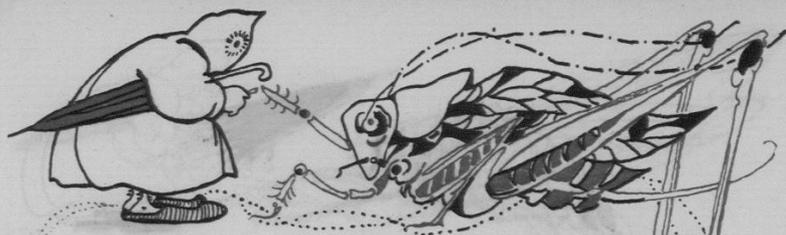
Il suit de ces considérations que le respect attaché à l'appendice vermiculaire en tant que document du passé doit s'accorder d'autant plus aux êtres chez qui cet organe rudimentaire n'est pas rudimentaire, mais tel qu'il était avant son atrophie; ainsi s'élucide Apis, et l'adoration des taureaux sacrés et autres ruminants. Rudyard Kipling écrit dans « Kim », à propos du Taureau rouge sur fond vert qui est l'étendard des Mavericks, régiment irlandais :





Les Sahibs priaient bien devant leur Dieu, puisqu'au centre de la table du mess — seul ornement qu'elle arborât en temps de manœuvre — se dressait un taureau d'or rouge... cornes basses en arrêt, sur champ vert d'Irlande. Les Sahibs tendaient vers lui leurs verres et criaient confusément.

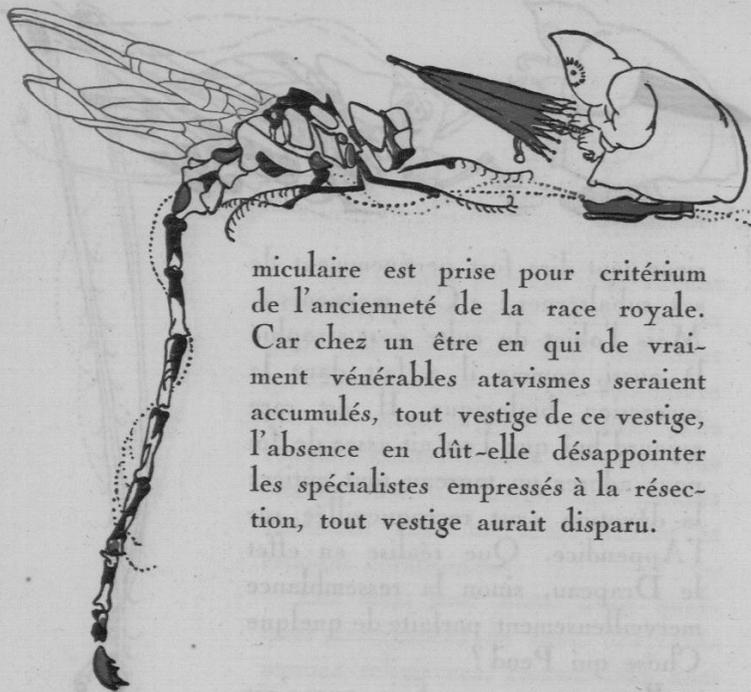
Les mess sont bien, avec quelques divergences de rites, des cérémonies religieuses, comme leur nom l'indique encore que l'orthographe en soit modifiée parce que le mot est en uniforme. Un officier supé-



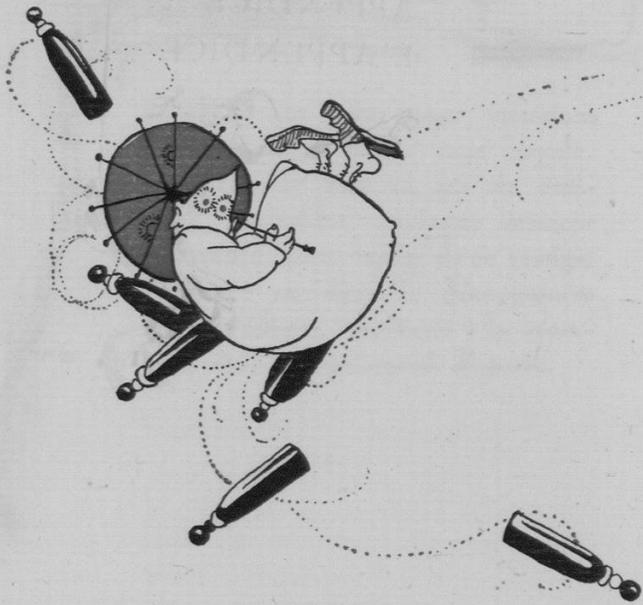
rieur peut dire fort pertinemment de ses subalternes : « Ces messieurs ». Mais l'objet du culte s'est atrophié là aussi, comme il a fait dans la succession biologique. Il est rare aujourd'hui que l'on ait assez de foi pour adorer un taureau tout entier : la dévotion s'est recroquevillée sur l'Appendice. Que réalise en effet le Drapeau, sinon la ressemblance merveilleusement parfaite de quelque Chose qui Pend ?

Remarquons pour finir, que c'est par une erreur de l'esprit humain que la présence de l'appendice ver-



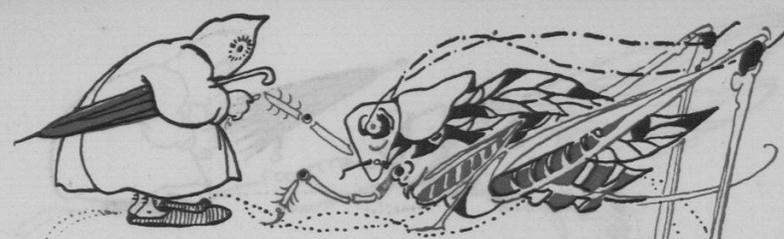
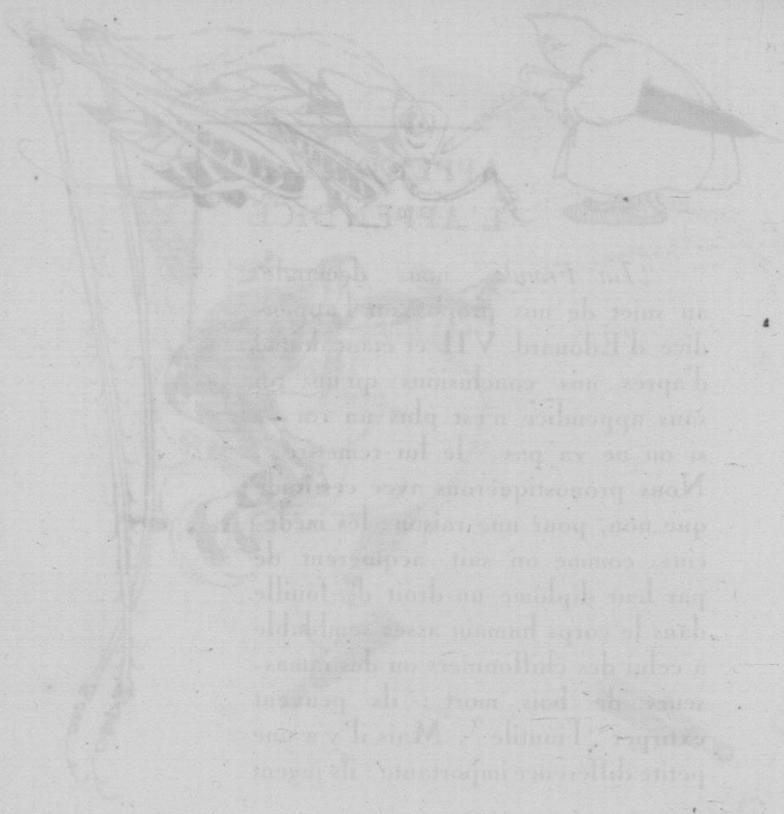


miculaire est prise pour critérium de l'ancienneté de la race royale. Car chez un être en qui de vraiment vénérables atavismes seraient accumulés, tout vestige de ce vestige, l'absence en dût-elle désappointer les spécialistes empressés à la résection, tout vestige aurait disparu.

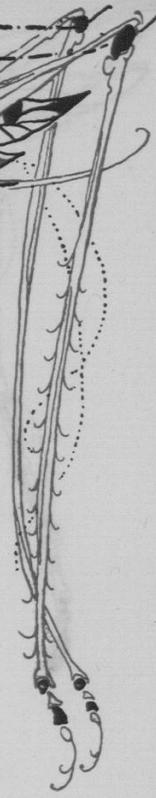


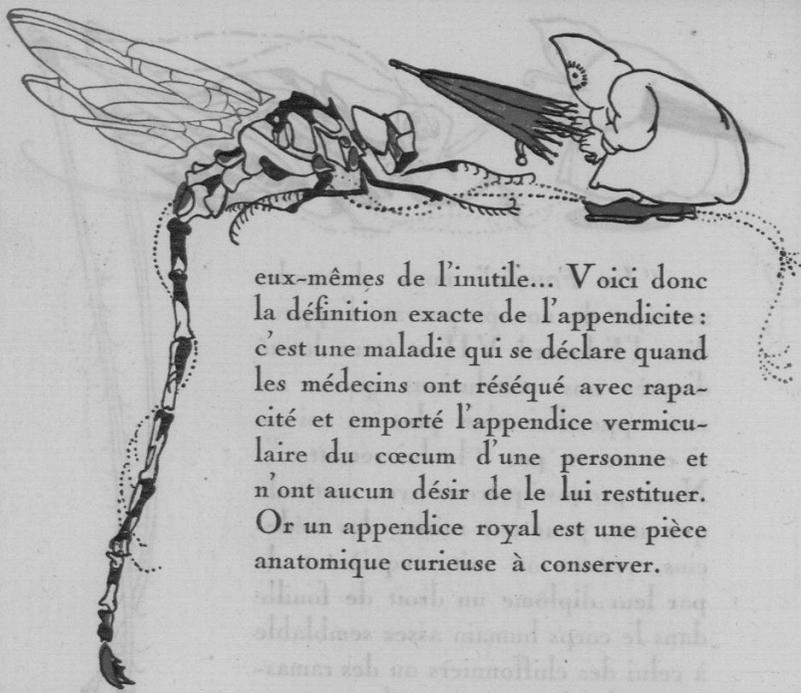
APPENDICE A
L' APPENDICE



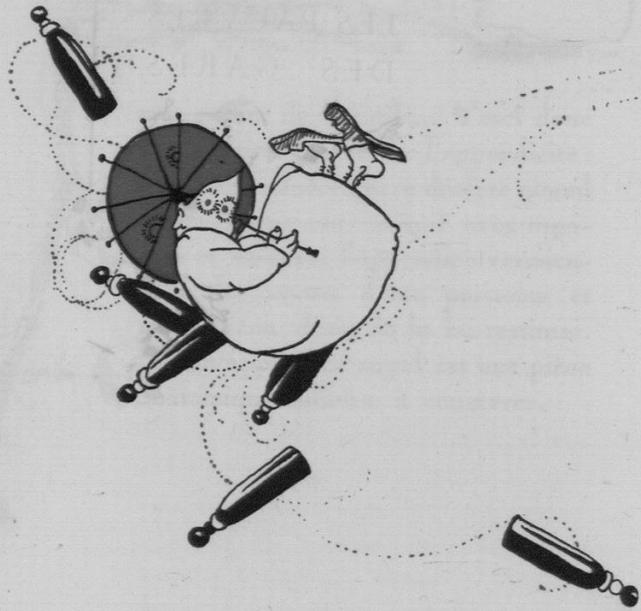


“La Fronde” nous demande, au sujet de nos propos sur l’appendice d’Edouard VII et étant donné d’après nos conclusions qu’un roi sans appendice n’est plus un roi — si on ne va pas “le lui remettre”. Nous pronostiquerons avec certitude que non, pour une raison : les médecins, comme on sait, acquièrent de par leur diplôme un droit de fouille dans le corps humain assez semblable à celui des chiffonniers ou des ramasseurs de bois mort : ils peuvent extirper “l’inutile”. Mais il y a une petite différence importante : ils jugent





eux-mêmes de l'inutile... Voici donc
la définition exacte de l'appendicite :
c'est une maladie qui se déclare quand
les médecins ont réséqué avec rapa-
cité et emporté l'appendice vermicu-
laire du cœcum d'une personne et
n'ont aucun désir de le lui restituer.
Or un appendice royal est une pièce
anatomique curieuse à conserver.



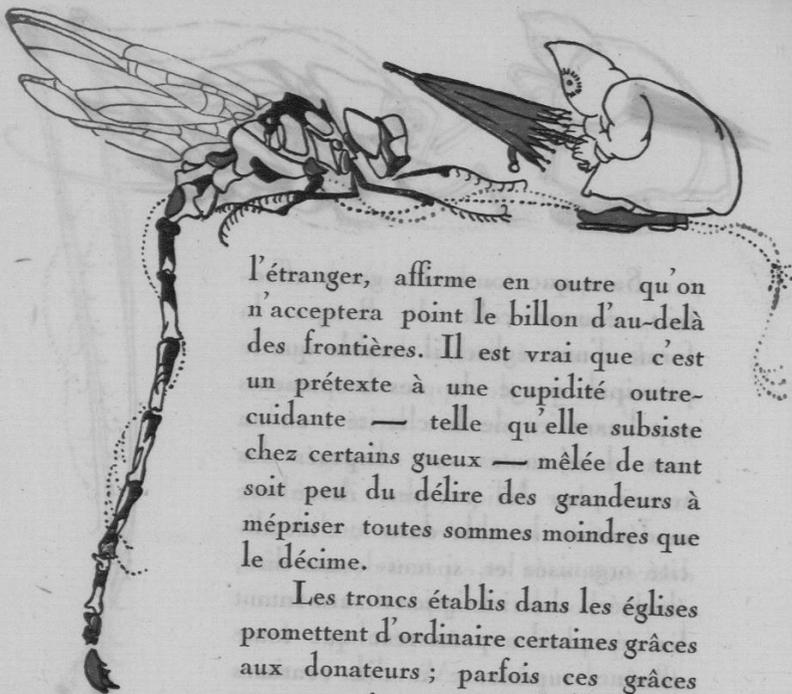
LES PAUVRES
DES GARES





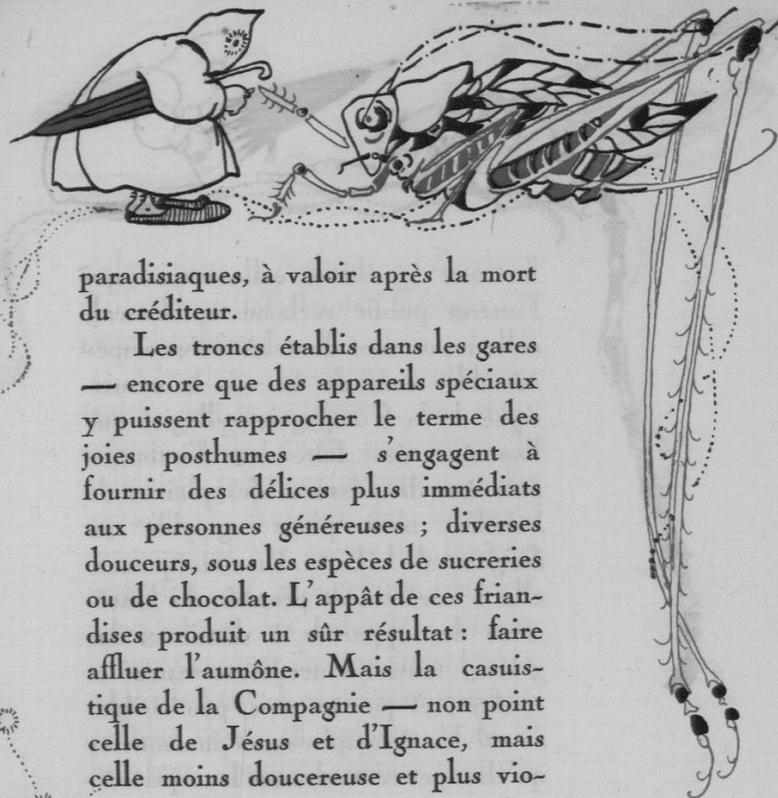
Sans que toutes les gares affectent, comme celle de Bruges, la forme d'une église, il semble que le principal usage de ces monuments soit l'exercice de la charité : en un mot, dans toutes sont disposés des troncs pour les pauvres. Avec une modération louable dans une mendicité organisée et, si nous osons dire, éhontée, des inscriptions surmontant les réceptacles protestent que toute aumône supérieure à dix centimes sera refusée ; un patriotisme incorruptible, joint à la plus exquise délicatesse envers la bourse de





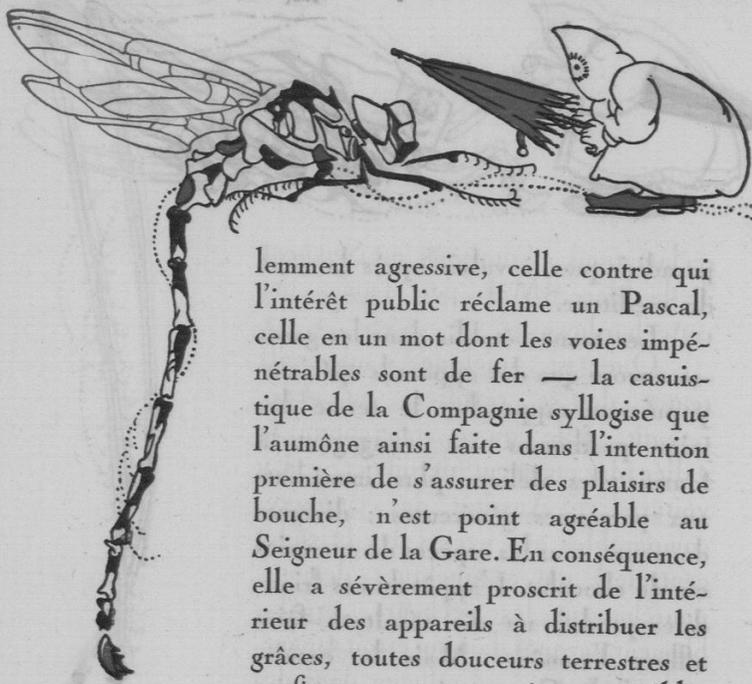
l'étranger, affirme en outre qu'on n'acceptera point le billon d'au-delà des frontières. Il est vrai que c'est un prétexte à une cupidité outre-cuidante — telle qu'elle subsiste chez certains gueux — mêlée de tant soit peu du délire des grandeurs à mépriser toutes sommes moindres que le décime.

Les troncs établis dans les églises promettent d'ordinaire certaines grâces aux donateurs ; parfois ces grâces sont garanties au prorata de l'offrande ; le plus souvent elles consistent en certaines jouissances uniformes, dites



paradisiales, à valoir après la mort du crédeur.

Les troncs établis dans les gares — encore que des appareils spéciaux y puissent rapprocher le terme des joies posthumes — s'engagent à fournir des délices plus immédiats aux personnes généreuses ; diverses douceurs, sous les espèces de sucreries ou de chocolat. L'appât de ces friandises produit un sûr résultat : faire affluer l'aumône. Mais la casuistique de la Compagnie — non point celle de Jésus et d'Ignace, mais celle moins douceuse et plus vio-

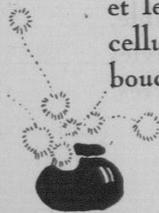


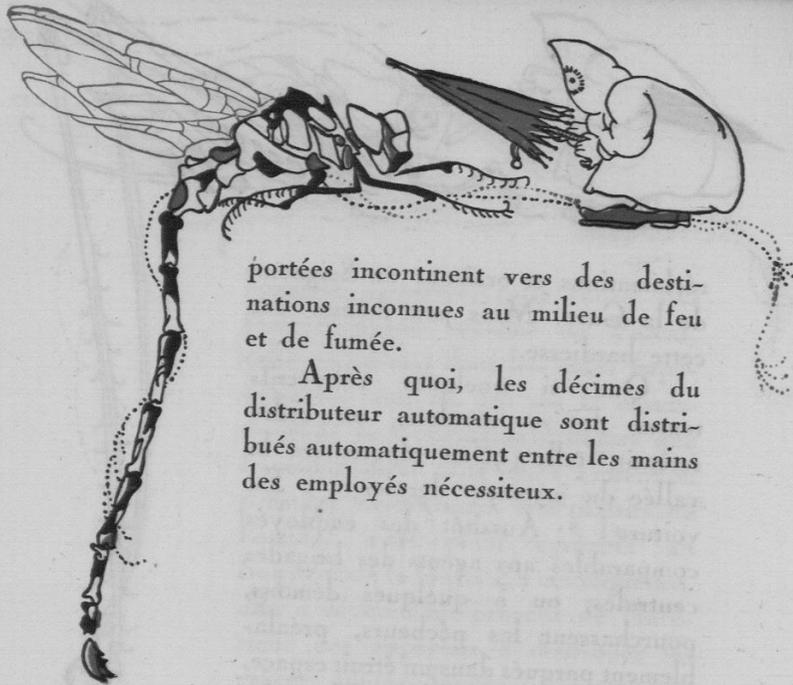
llement agressive, celle contre qui l'intérêt public réclame un Pascal, celle en un mot dont les voies impénétrables sont de fer — la casuistique de la Compagnie syllogise que l'aumône ainsi faite dans l'intention première de s'assurer des plaisirs de bouche, n'est point agréable au Seigneur de la Gare. En conséquence, elle a sévèrement proscrit de l'intérieur des appareils à distribuer les grâces, toutes douceurs terrestres et confites, et par un avis, peu visible, averti les concupiscences inassouvies qu'elles peuvent adresser leurs prières,



réclamations et oraisons au Seigneur de la Gare. Mais peu d'âmes ont cette hardiesse.

Que si quelques subversifs tenter de se révolter, un ordre retentit, telle qu'en répercutera la vallée du jugement dernier : « En voiture ! » Aussitôt des employés comparables aux agents des brigades centrales, ou à quelques démons, pourchassent les pécheurs, préalablement parqués dans un étroit espace, et les forcent à se réfugier dans des cellules closes et mobiles, où ils les bouclent. Lesdites cellules sont em-

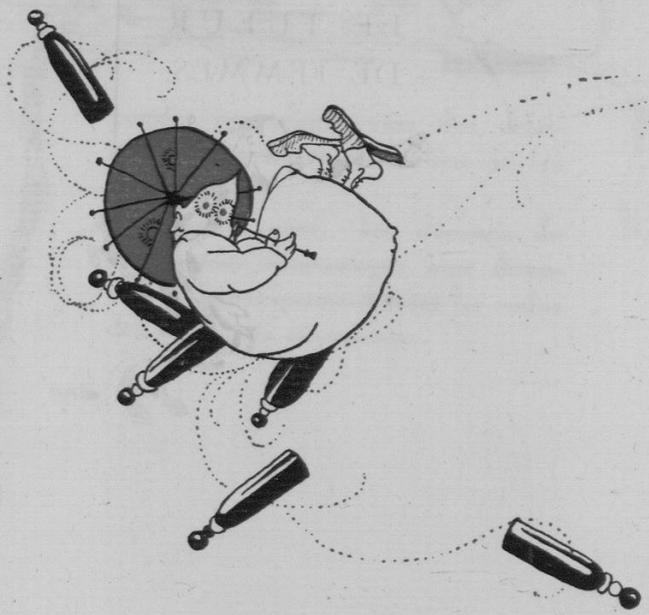




portées incontinent vers des destinations inconnues au milieu de feu et de fumée.

Après quoi, les décimes du distributeur automatique sont distribués automatiquement entre les mains des employés nécessaires.

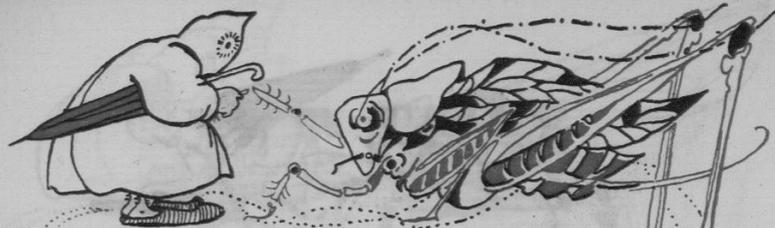




LE TUEUR
DE FEMMES.







Certains touristes à qui la modicité de leurs ressources interdit tout déplacement individuel, ont vu, en quelque sorte, venir à eux la montagne : la chaîne des Pyrénées, avec cet effet panoramique caractéristique et tant admiré des ascensionnistes, l'erreur au delà, la vérité en deçà, ou réciproquement, selon les caprices de l'éclairage. Le tout était réduit aux dimensions de la barre de la cour d'assises, laquelle séparait, de façon un peu schématique et ténue peut-être, M. Vidal le Tueur de Femmes, et cet autre spécialiste M.



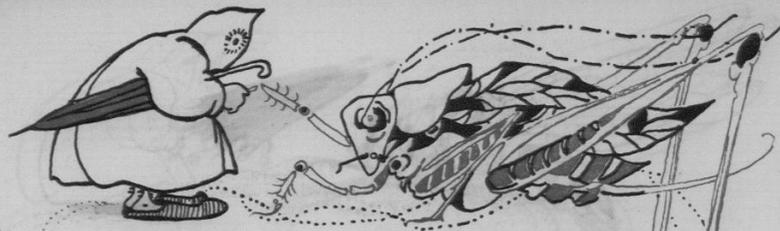


Trinquier, président des Assises, le Tueur d'Hommes.

M. Vidal, avec sa pénétration coutumière et sa franchise toute méridionale, a excellemment résumé, en ses réponses, la divergence des situations :

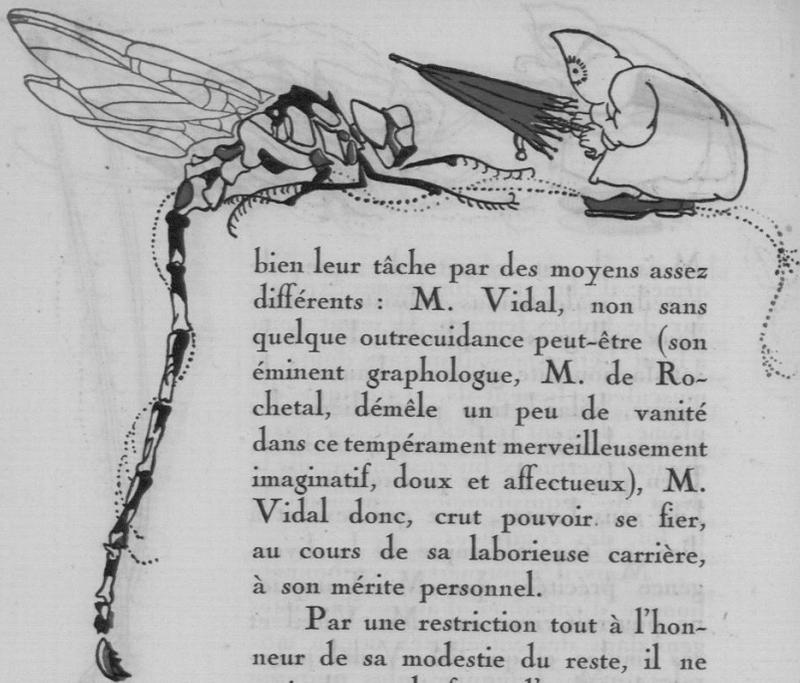
« C'est une vaste erreur, Monsieur... Monsieur le président, vous n'êtes pas dans la voie... C'est inutile d'insister, nous ne serons jamais d'accord... »

Il était de la dignité de M. Vidal de ne pas « faire les premiers pas dans la voie de la réconciliation ».



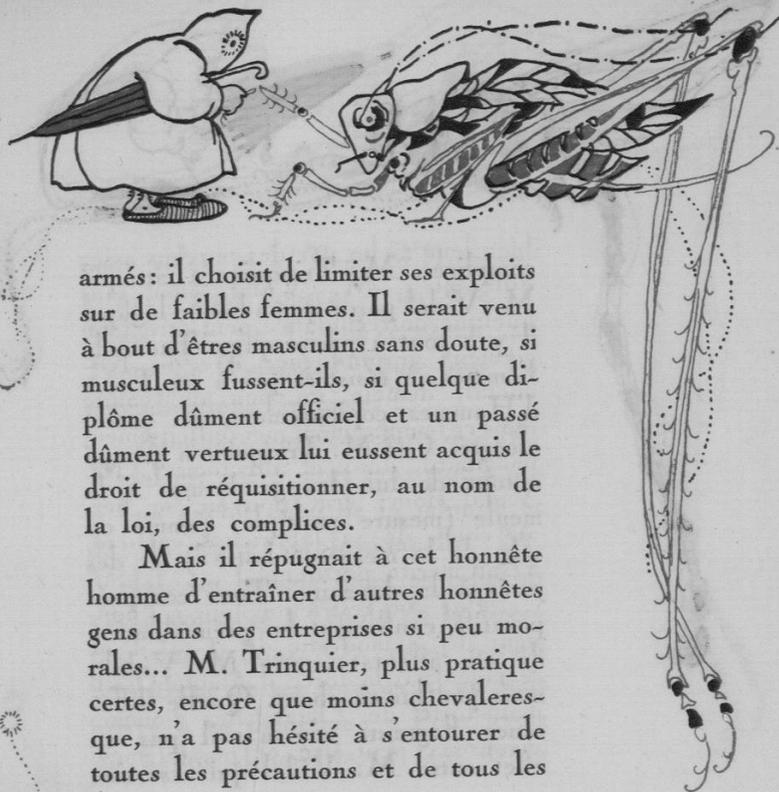
Mais il est regrettable que de pareils malentendus subsistent entre deux collègues remplissant, l'un à la satisfaction dite générale, l'autre à la sienne, hélas ! trop particulière, les mêmes devoirs de la même profession. Bien plus, « ils ne pourraient vivre l'un sans l'autre, » ce qui revient à dire, en tenant compte de la divergence précitée, que M. Trinquier ne pourrait vivre sans M. Vidal et ses émules, et que M. Vidal pourrait difficilement mourir sans le visa de M. Trinquier. Ces deux grands esprits se sont efforcés de mener à





bien leur tâche par des moyens assez différents : M. Vidal, non sans quelque outrecuidance peut-être (son éminent graphologue, M. de Rochetal, démêle un peu de vanité dans ce tempérament merveilleusement imaginatif, doux et affectueux), M. Vidal donc, crut pouvoir se fier, au cours de sa laborieuse carrière, à son mérite personnel.

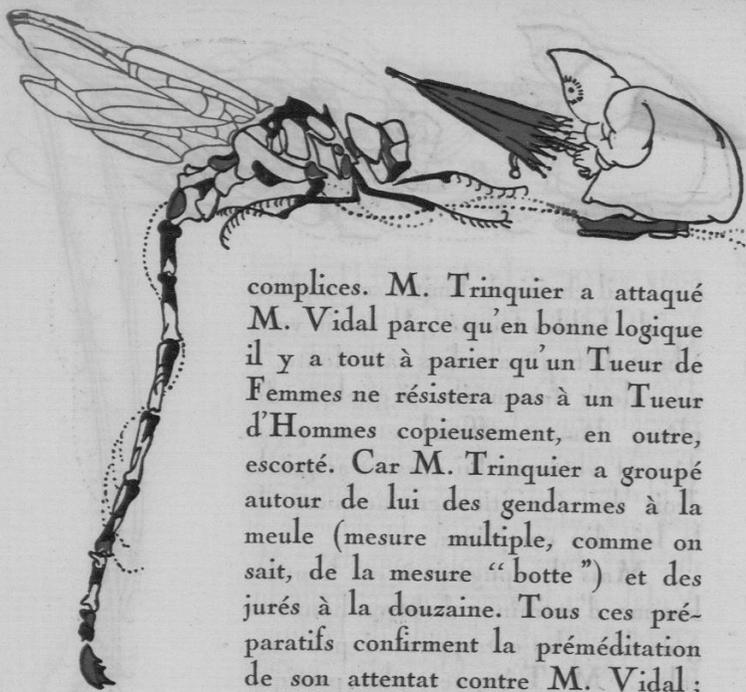
Par une restriction tout à l'honneur de sa modestie du reste, il ne se jugea pas la force d'attaquer, sans main-forte de l'État, des hommes vigoureux peut-être et possiblement



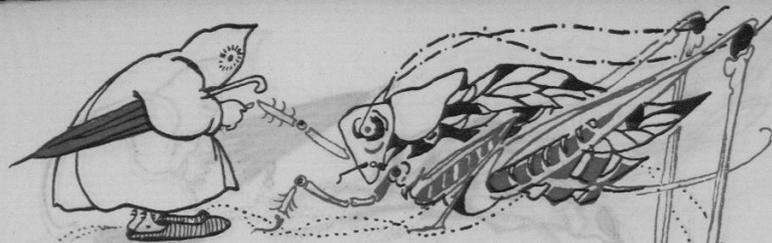
armés: il choisit de limiter ses exploits sur de faibles femmes. Il serait venu à bout d'êtres masculins sans doute, si musculeux fussent-ils, si quelque diplôme dûment officiel et un passé dûment vertueux lui eussent acquis le droit de réquisitionner, au nom de la loi, des complices.

Mais il répugnait à cet honnête homme d'entraîner d'autres honnêtes gens dans des entreprises si peu morales... M. Trinquier, plus pratique certes, encore que moins chevaleresque, n'a pas hésité à s'entourer de toutes les précautions et de tous les





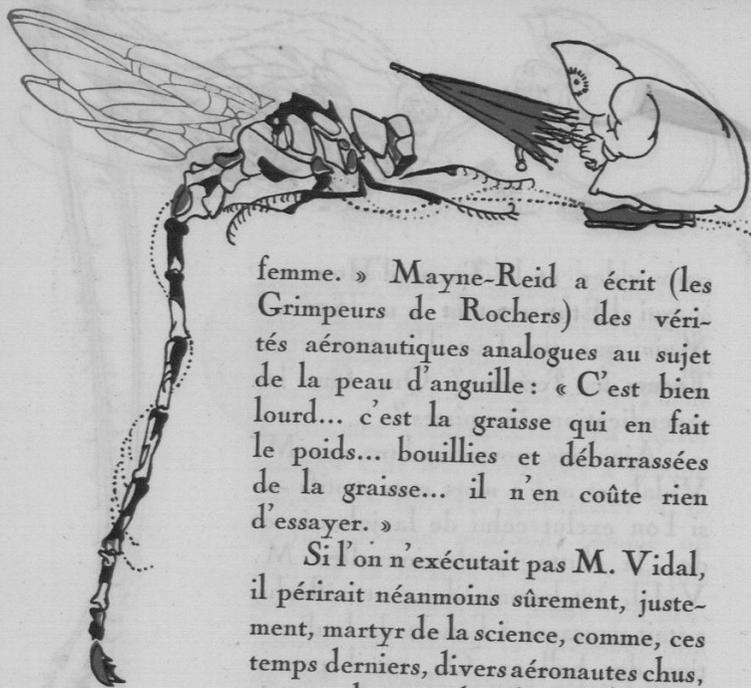
complices. M. Trinquier a attaqué M. Vidal parce qu'en bonne logique il y a tout à parier qu'un Tueur de Femmes ne résistera pas à un Tueur d'Hommes copieusement, en outre, escorté. Car M. Trinquier a groupé autour de lui des gendarmes à la meule (mesure multiple, comme on sait, de la mesure "botte") et des jurés à la douzaine. Tous ces préparatifs confirment la préméditation de son attentat contre M. Vidal; mais peu lui en chaut. Quelle différence flagrante n'y a-t-il pas en effet entre M. Vidal qui assassine



pour voler, et le Tueur d'Hommes, à qui l'État consent « un fixe »? Mais que ne l'a-t-il consenti au Tueur de Femmes? Que font les revendications féministes?

Ajoutons, pour conclure, que M. Vidal est mis à mort sans motifs — si l'on exclut celui de la jalousie et de la lutte professionnelle. M. Vidal, cet homme doux et réfléchi, s'était consacré à l'étude de la direction des ballons. Or, est-il permis de déduire de ses travaux, il en était arrivé à ce théorème: « Pour avoir du ballon dirigeable, il faut de la

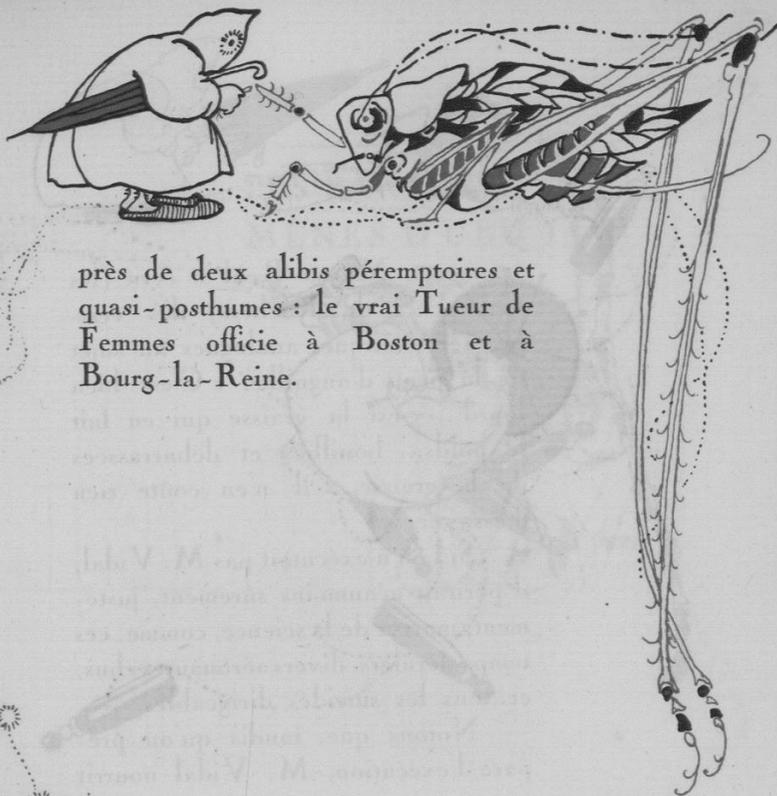




femme. » Mayne-Reid a écrit (les Grimpeurs de Rochers) des vérités aéronautiques analogues au sujet de la peau d'anguille: « C'est bien lourd... c'est la graisse qui en fait le poids... bouillies et débarrassées de la graisse... il n'en coûte rien d'essayer. »

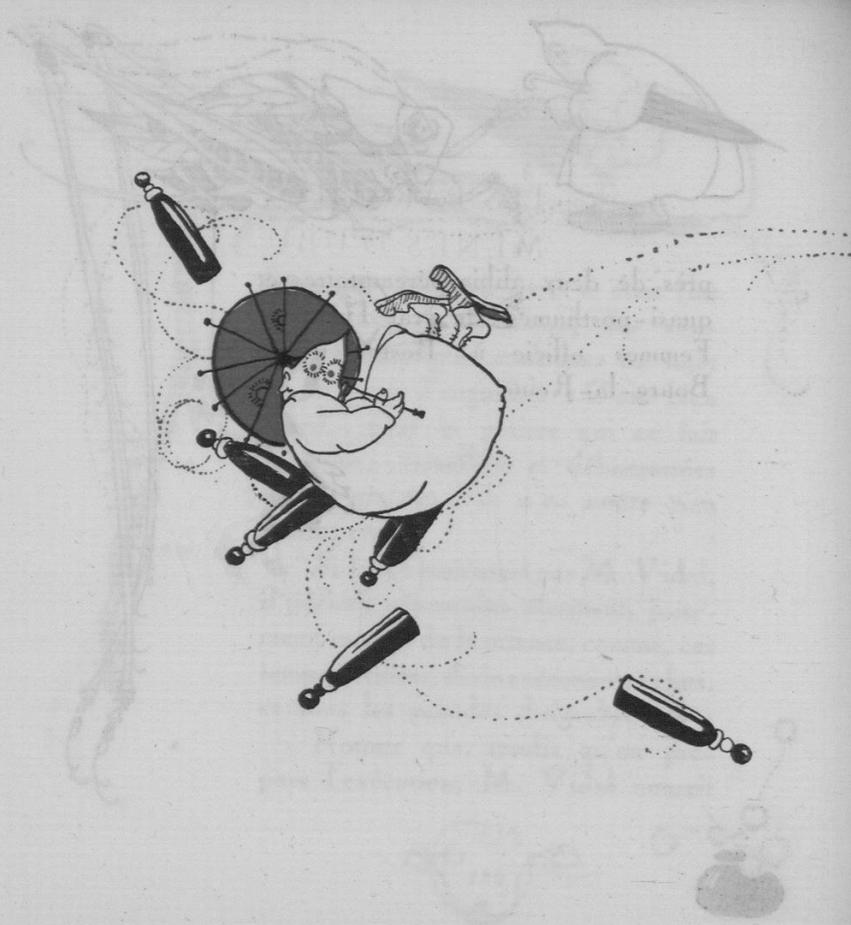
Si l'on n'exécutait pas M. Vidal, il périrait néanmoins sûrement, justement, martyr de la science, comme, ces temps derniers, divers aéronautes chus, et tous les suicidés dirigeables.

Notons que, tandis qu'on prépare l'exécution, M. Vidal nourrit



près de deux alibis péremptoires et quasi-posthumes : le vrai Tueur de Femmes officie à Boston et à Bourg-la-Reine.

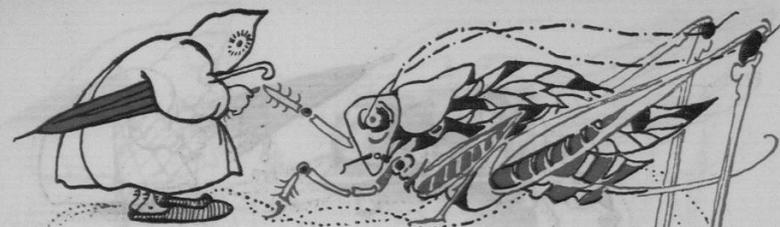




LES PARALIPO-
MÈNES D'UBU



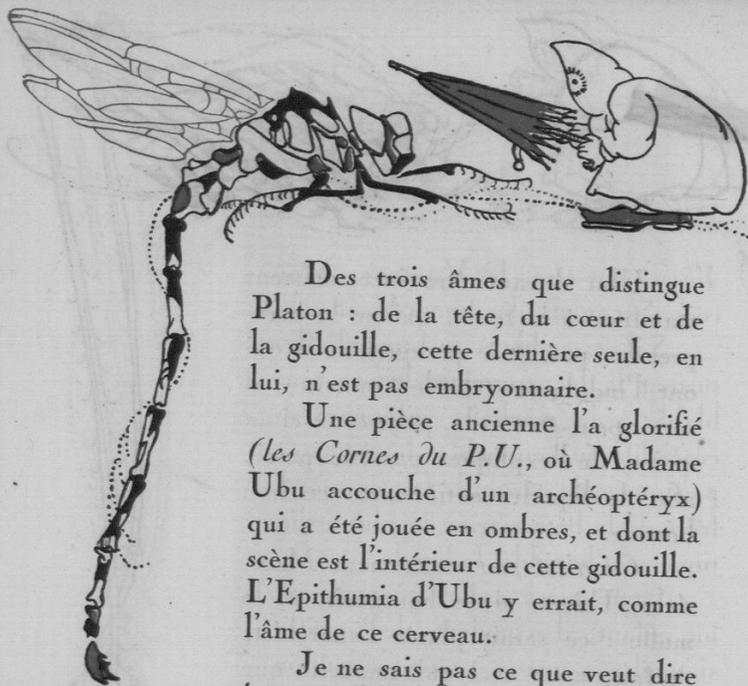




Ubu devant être incessamment manifesté à la foule, qui ne le comprendra pas, et à quelques amis qui ont l'indulgence de le connaître, il serait peut-être utile, pour ceux-ci au moins, de l'expliquer par son passé, afin de liquider entièrement ce bon homme.

Ce n'est pas exactement Monsieur Thiers, ni le bourgeois, ni le muflle : ce serait plutôt l'anarchiste parfait, avec ceci qui empêche que nous devenions jamais l'anarchiste parfait, que c'est un homme, d'où couardise, saleté, laideur, etc...





Des trois âmes que distingue Platon : de la tête, du cœur et de la gidouille, cette dernière seule, en lui, n'est pas embryonnaire.

Une pièce ancienne l'a glorifié (*les Cornes du P.U.*, où Madame Ubu accouche d'un archéoptéryx) qui a été jouée en ombres, et dont la scène est l'intérieur de cette gidouille. L'Epithumia d'Ubu y errait, comme l'âme de ce cerveau.

Je ne sais pas ce que veut dire le nom d'Ubu, qui est la déformation en plus éternel du nom de son accidentel prototype encore vivant :



Ybex peut-être, le Vautour. Mais ceci n'est qu'une des scènes de son rôle.

S'il ressemble à un animal, il a surtout la face porcine, le nez semblable à la mâchoire inférieure du crocodile, et l'ensemble de son carapçonnage de carton le fait en tout le frère de la bête marine la plus esthétiquement horrible, la limule.

Cette pièce ayant été écrite par un enfant, il convient de signaler, si quelques-uns y prêtent attention, le principe de synthèse que trouve l'enfant créateur en ses professeurs.

A. F. Herold, enfant aussi, glo-

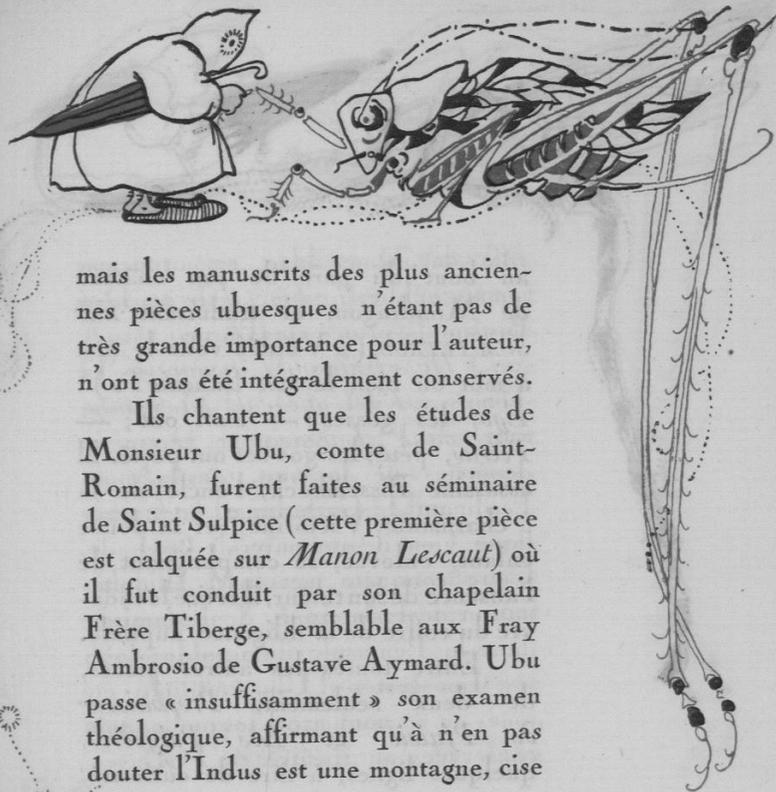




rifia de même sorte, en un drame jamais publié, *la Forêt Vierge*, Don Brusquul, prince de Bornéo.

« *DON BRUSQUUL, lisant.* — Le Temps.... (Ici une date qu'on trouvera dans Larousse). Dernières dépêches de la nuit, de la nuit. Ferdinand le Catholique, le Catholique, vient de s'emparer de Grenade. Cette conquête met fin à la domination de l'islamisme, de l'islamisme dans la Péninsule ibérique. »

Les gestes d'Ubu ont tous été joués en marionnettes, lesquelles sont conservées au théâtre de l'OEuvre,



mais les manuscrits des plus anciennes pièces ubuesques n'étant pas de très grande importance pour l'auteur, n'ont pas été intégralement conservés.

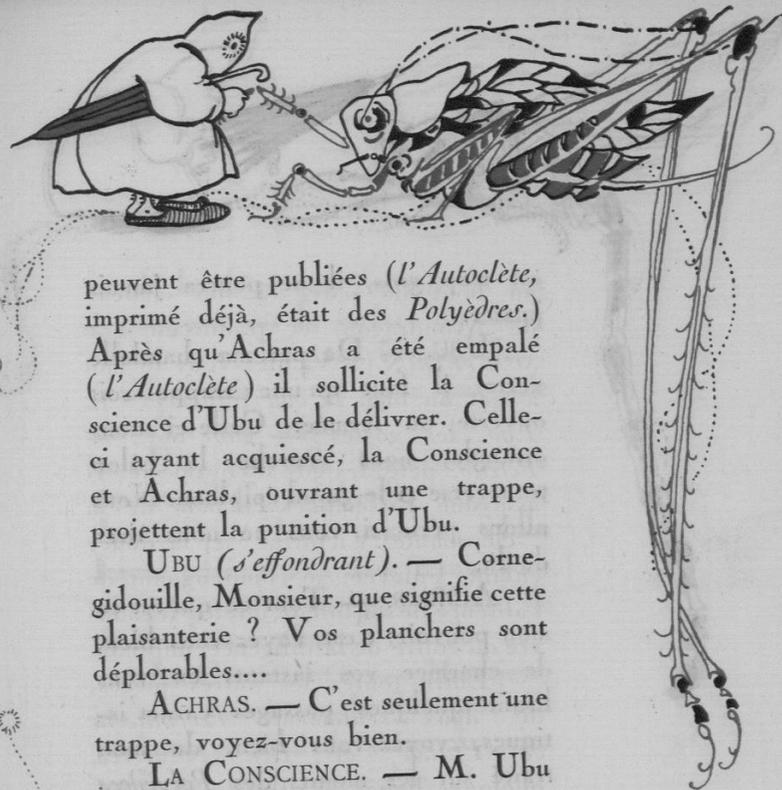
Ils chantent que les études de Monsieur Ubu, comte de Saint-Romain, furent faites au séminaire de Saint Sulpice (cette première pièce est calquée sur *Manon Lescaut*) où il fut conduit par son chapelain Frère Tiberge, semblable aux Fray Ambrosio de Gustave Aymard. Ubu passe « insuffisamment » son examen théologique, affirmant qu'à n'en pas douter l'Indus est une montagne, cise





au bout du parc de son château de Mondragon, et traduisant *EGO SUM PETRUS* (« Voulez-vous le mot à mot ou bien le bon français ? ») : *Ego*, les gosses ; — *sum* ont ; — *Pétrus*, pété ; les gos-ses ont pé-té. Il assassine Pissebock, l'oncle de la « charmante Victorine » et la douce enfant, enlevée, se complaignant de l'absence de son tuteur, il retire le cadavre du coffre de la diligence nuptiale.

Entre toutes les autres pièces, de deux seulement, *Propbaiseur de Pfuisic* et *Les Polyèdres*, quelques lignes, à titre de curiosité,



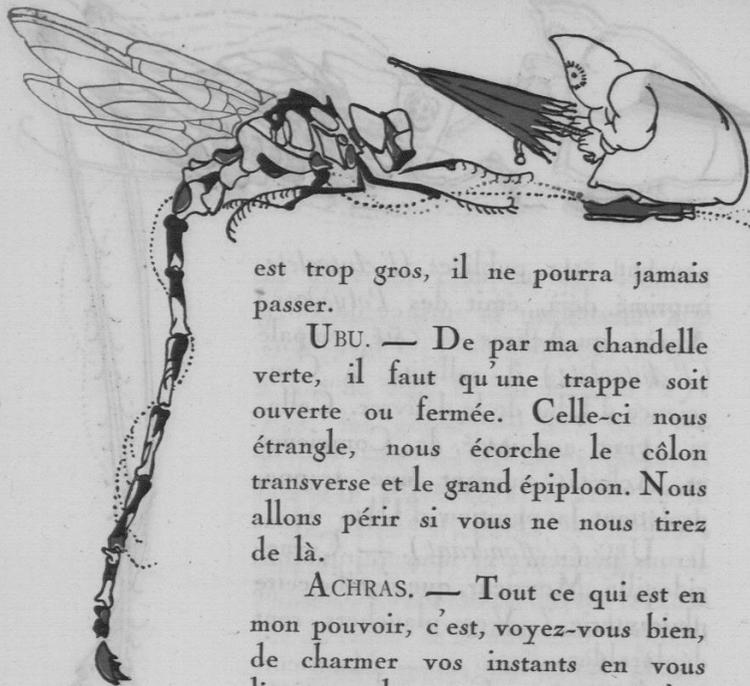
peuvent être publiées (*l'Autoclète*, imprimé déjà, était des *Polyèdres*.) Après qu'Achras a été empalé (*l'Autoclète*) il sollicite la Conscience d'Ubu de le délivrer. Celle-ci ayant acquiescé, la Conscience et Achras, ouvrant une trappe, projettent la punition d'Ubu.

UBU (*s'effondrant*). — Cornegidouille, Monsieur, que signifie cette plaisanterie ? Vos planchers sont déplorable....

ACHRAS. — C'est seulement une trappe, voyez-vous bien.

LA CONSCIENCE. — M. Ubu

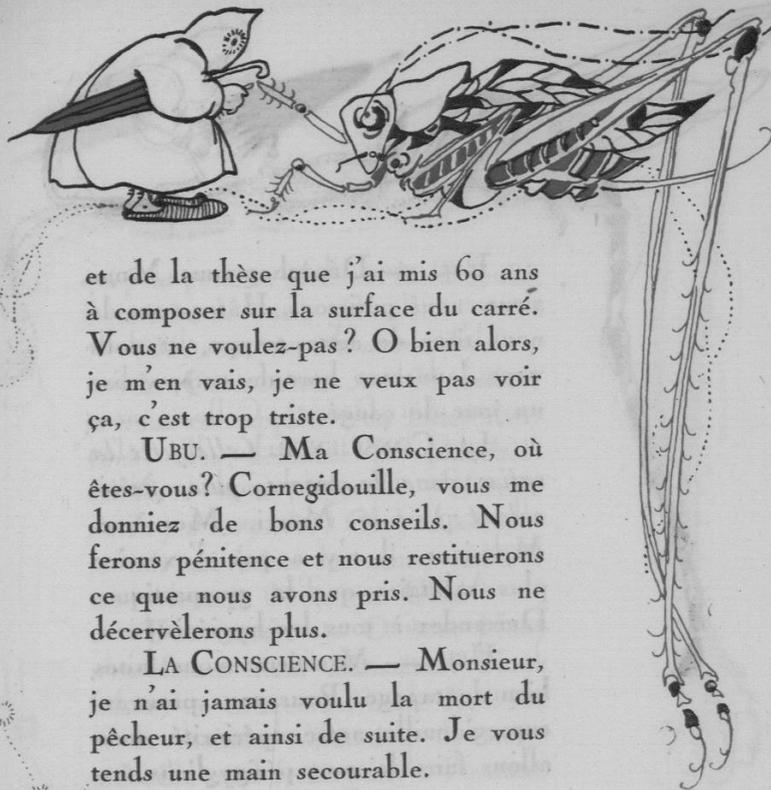




est trop gros, il ne pourra jamais passer.

UBU. — De par ma chandelle verte, il faut qu'une trappe soit ouverte ou fermée. Celle-ci nous étrangle, nous écorche le côlon transverse et le grand épiploon. Nous allons périr si vous ne nous tirez de là.

ACHRAS. — Tout ce qui est en mon pouvoir, c'est, voyez-vous bien, de charmer vos instants en vous lisant quelques passages caractéristiques, voyez-vous bien, de mon traité sur les mœurs des *Polyèdres*



et de la thèse que j'ai mis 60 ans à composer sur la surface du carré. Vous ne voulez-pas? O bien alors, je m'en vais, je ne veux pas voir ça, c'est trop triste.

UBU. — Ma Conscience, où êtes-vous? Cornegidouille, vous me donniez de bons conseils. Nous ferons pénitence et nous restituerons ce que nous avons pris. Nous ne décervèlerons plus.

LA CONSCIENCE. — Monsieur, je n'ai jamais voulu la mort du pêcheur, et ainsi de suite. Je vous tends une main secourable.

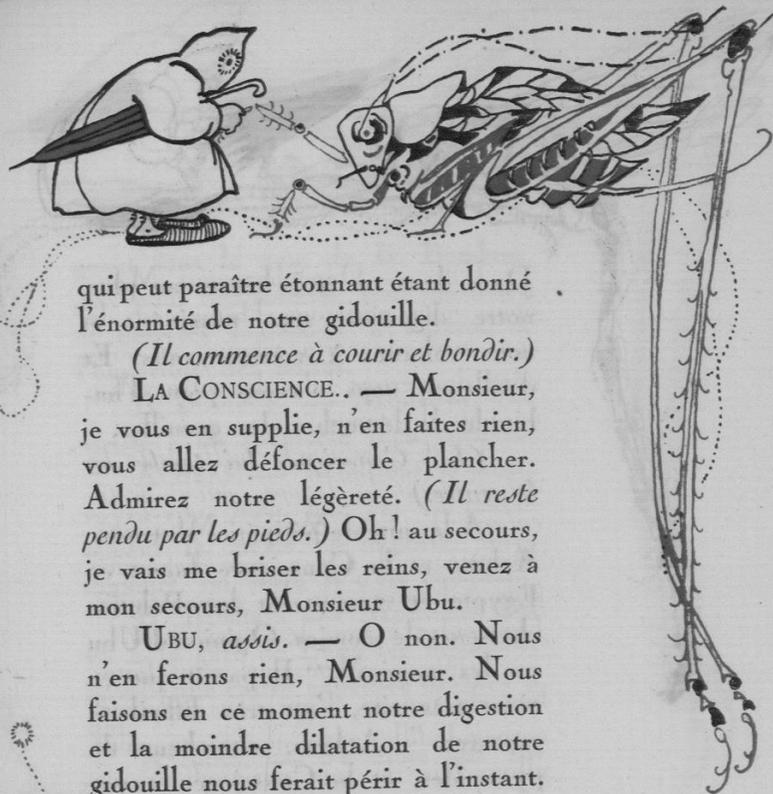




UBU. — Dépêchez-vous, Monsieur, nous périssons. Hâtez-vous de nous tirer de cette trappe, et nous vous donnerons hors de votre valise un jour de congé.

LA CONSCIENCE. (*elle jette la valise dans la trappe, puis, gesticulant :*). — Merci, Monsieur. Monsieur, il n'y a pas d'exercice plus salubre que la gymnastique. Demandez à tous les hygiénistes.

UBU. — Monsieur, vous faites bien du tapage. Pour vous prouver, cornegidouille, notre supériorité, nous allons faire le saut périgylieux, ce



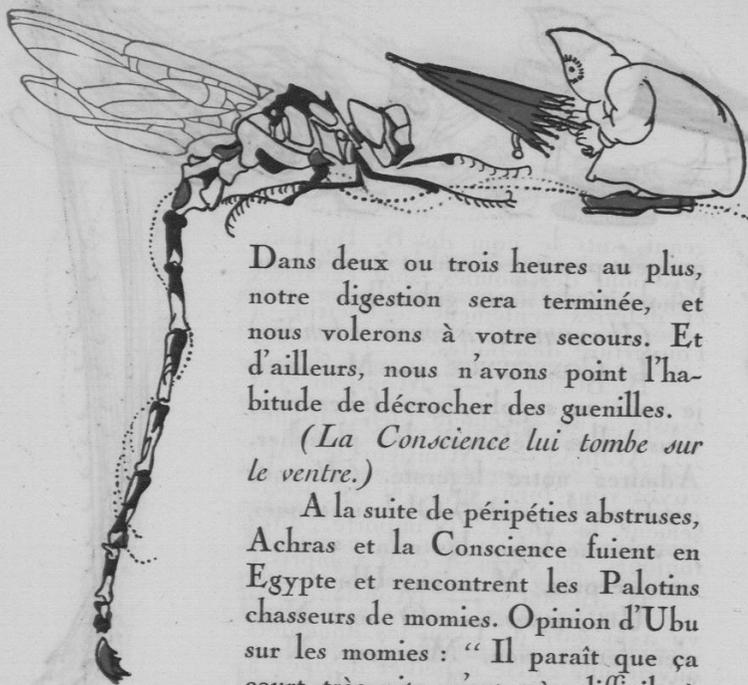
qui peut paraître étonnant étant donné l'énormité de notre gidouille.

(*Il commence à courir et bondir.*)

LA CONSCIENCE. — Monsieur, je vous en supplie, n'en faites rien, vous allez défoncer le plancher. Admirez notre légèreté. (*Il reste pendu par les pieds.*) Oh ! au secours, je vais me briser les reins, venez à mon secours, Monsieur Ubu.

UBU, assis. — O non. Nous n'en ferons rien, Monsieur. Nous faisons en ce moment notre digestion et la moindre dilatation de notre gidouille nous ferait périr à l'instant.





Dans deux ou trois heures au plus, notre digestion sera terminée, et nous volerons à votre secours. Et d'ailleurs, nous n'avons point l'habitude de décrocher des guenilles.

(La Conscience lui tombe sur le ventre.)

A la suite de péripéties abstruses, Achras et la Conscience fuient en Egypte et rencontrent les Palotins chasseurs de momies. Opinion d'Ubu sur les momies : " Il paraît que ça court très vite, c'est très difficile à capturer. " Achras, chercheur de pyramides, et la Conscience voya-



geant sous le nom de B. Bombus, pris pour des momies, sont encaissés et délivrés seulement à l'octroi, à l'ouverture des boîtes.

B. BOMBUS. — Monsieur, j'ai assisté à un spectacle bien curieux.

ACHRAS. — Monsieur, je crois, voyez-vous bien, que j'ai vu précisément le même. N'importe, dites toujours, on verra si c'est compris.

B. BOMBUS. — Monsieur, j'ai vu à la gare de Lyon les douaniers ouvrir une caisse expédiée devinez à qui.

ACHRAS. — Je crois que j'ai





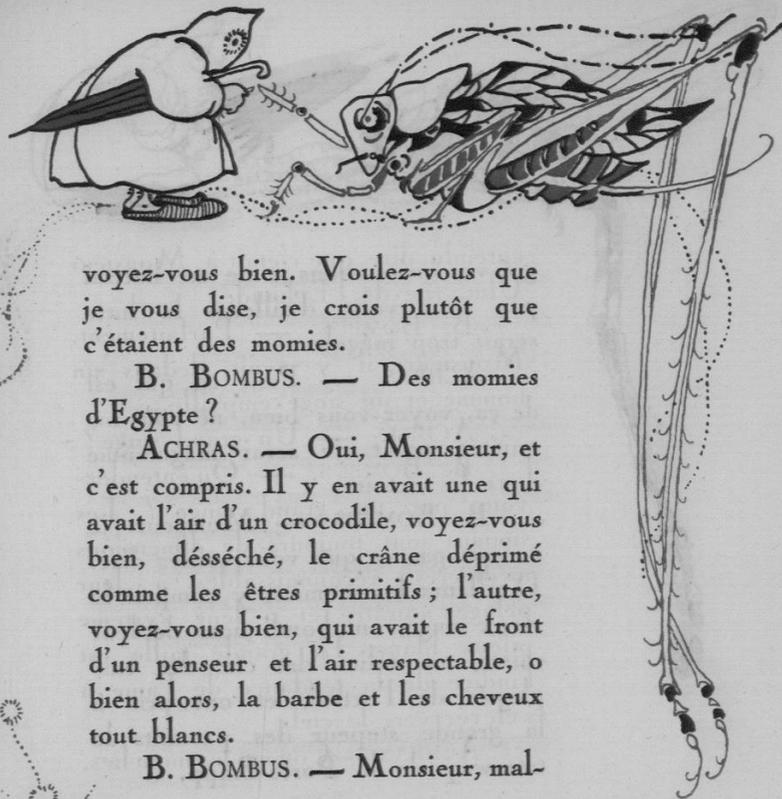
entendu dire que c'était à Monsieur Ubu, rue de l'Echaudé.

B. BOMBUS. — Parfaitement, Monsieur, il y avait dedans un homme et un singe empaillé.

ACHRAS. — Un grand singe ?

B. BOMBUS. — Qu'entendez-vous par un grand singe ? Les simiens sont toujours de dimensions médiocres, reconnaissables à leur pelage noirâtre et à leur système pileux blanc. La grande taille est l'indice de la tendance de l'âme à s'élever vers le ciel.

ACHRAS. — Comme les mouches,



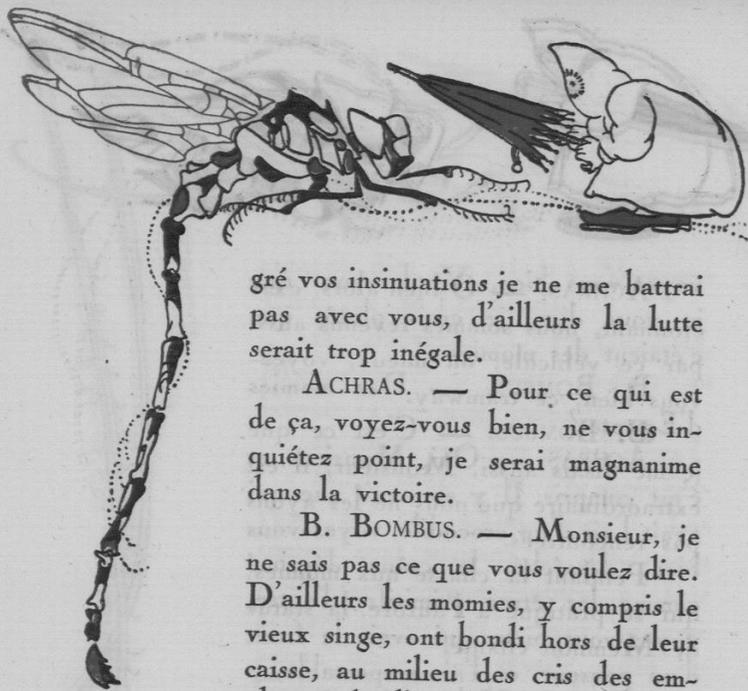
voyez-vous bien. Voulez-vous que je vous dise, je crois plutôt que c'étaient des momies.

B. BOMBUS. — Des momies d'Egypte ?

ACHRAS. — Oui, Monsieur, et c'est compris. Il y en avait une qui avait l'air d'un crocodile, voyez-vous bien, desséché, le crâne déprimé comme les êtres primitifs ; l'autre, voyez-vous bien, qui avait le front d'un penseur et l'air respectable, o bien alors, la barbe et les cheveux tout blancs.

B. BOMBUS. — Monsieur, mal-





gré vos insinuations je ne me battrai pas avec vous, d'ailleurs la lutte serait trop inégale.

ACHRAS. — Pour ce qui est de ça, voyez-vous bien, ne vous inquiétez point, je serai magnanime dans la victoire.

B. BOMBUS. — Monsieur, je ne sais pas ce que vous voulez dire. D'ailleurs les momies, y compris le vieux singe, ont bondi hors de leur caisse, au milieu des cris des employés de l'octroi, et ont pris à la grande stupeur des passants le tramway de la Porte-Rapp.



ACHRAS. — O bien alors, c'est étonnant, nous sommes revenus aussi par ce véhicule, ou mieux, voyez-vous bien, ce tramway.

B. BOMBUS. — C'est ce que je me disais aussi, Monsieur, il est extraordinaire que nous ne les ayons pas rencontrés.

Pendant la chasse aux momies, qui se pratique à l'aurore, la statue de Memnon chante.

Valse

Je fus pendant longtemps ouvrier ébéniste etc...



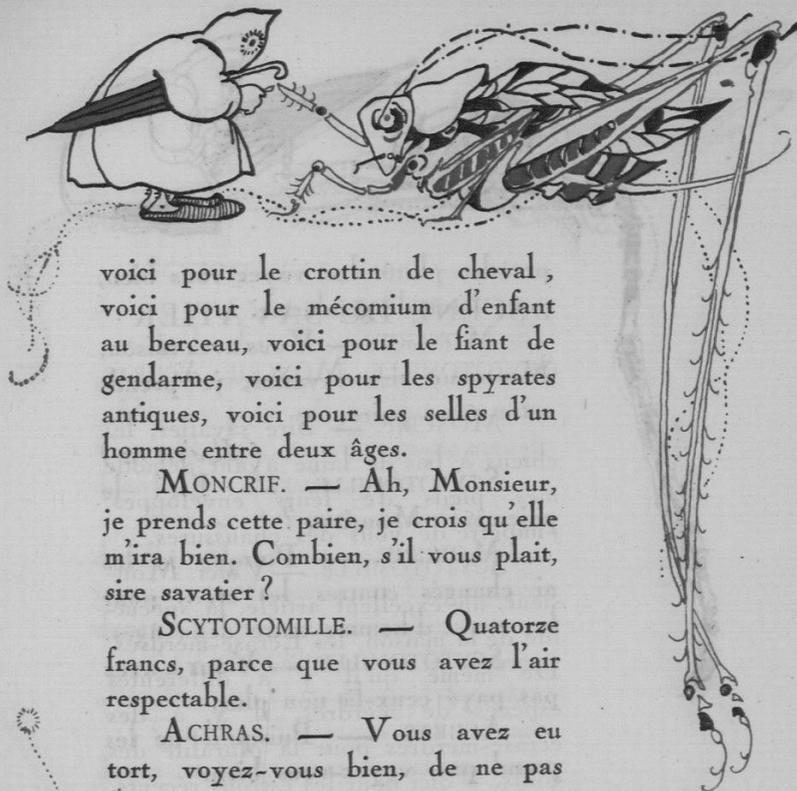


SCÈNE DU SAVATIER

SCYTOTOMILLE, MONCRIF, ACHRAS

MONCRIF. — Sire savatier, les chiens à bas de laine ayant démodé mes pieds de leurs enveloppes, j'impètre de vous des chaussures.

SCYTOTOMILLE. — Voici, Monsieur, un excellent article, la spécialité de la maison, les Ecrase-merdres. De même qu'il y a différentes espèces de merdres, il y a des écrase-merdres pour la pluralité des goûts. Voici pour les estrons récents,



voici pour le crottin de cheval, voici pour le mécomium d'enfant au berceau, voici pour le fian de gendarme, voici pour les spyrates antiques, voici pour les selles d'un homme entre deux âges.

MONCRIF. — Ah, Monsieur, je prends cette paire, je crois qu'elle m'ira bien. Combien, s'il vous plaît, sire savatier ?

SCYTOTOMILLE. — Quatorze francs, parce que vous avez l'air respectable.

ACHRAS. — Vous avez eu tort, voyez-vous bien, de ne pas





prendre plutôt les, voyez-vous bien,
pour fiant de gendarme.

MONCRIF. — Vous avez raison,
Monsieur sire savatier, je prends
cette autre paire.

(*Il s'en va*)

SCYTOTOMILLE. — Eh ! le
paiement, Monsieur ?

MONCRIF. — Puisque je les
ai changés contres les etc... pour
les etc... d'homme entre deux âges.

SCYTOTOMILLE. — Vous n'avez
pas payé ceux-là non plus.

ACHRAS. — Puisqu'il ne les
prend pas, voyez-vous bien.



SCYTOTOMILLE. — C'est juste.

(*Il s'en vont*)

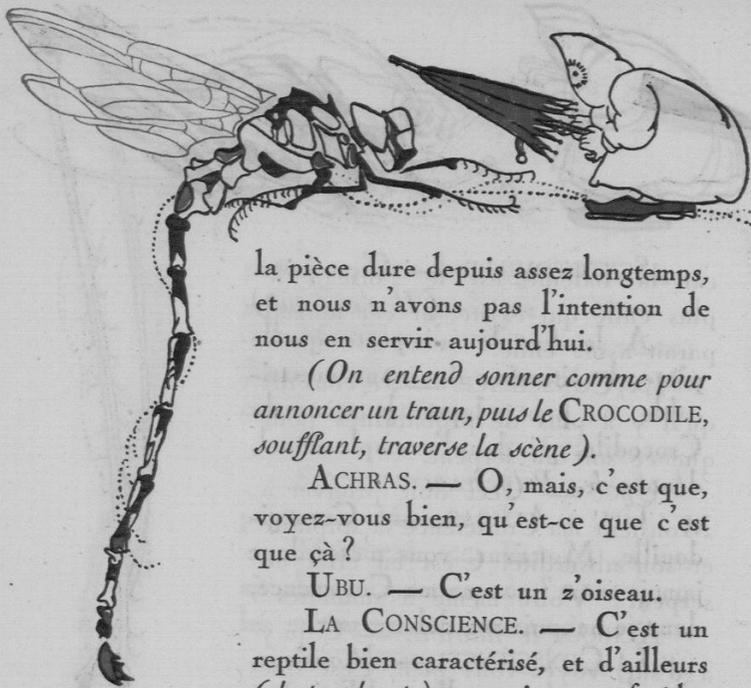
A la fin de n'importe quelle
pièce, la situation devenant inextric-
cable, on peut adapter la scène du
Crocodile, qui, dans l'exemple actuel,
dénoue *les Polyèdres* :

UBU à ACHRAS. — Cornegi-
douille, Monsieur, vous n'êtes donc
jamais mort ? comme ma Conscience,
dont je ne puis me débarrasser.

LA CONSCIENCE. — Monsieur,
n'insultez pas au malheur d'Epictète.

UBU. — Le pique-tête est sans
doute un instrument ingénieux, mais





la pièce dure depuis assez longtemps, et nous n'avons pas l'intention de nous en servir aujourd'hui.

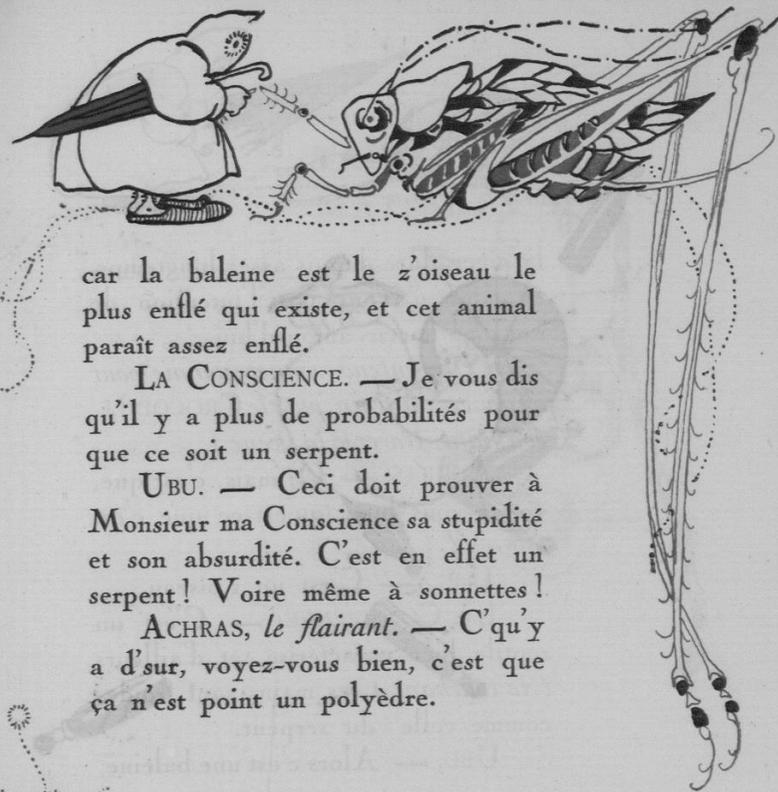
(On entend sonner comme pour annoncer un train, puis le CROCODILE, soufflant, traverse la scène).

ACHRAS. — O, mais, c'est que, voyez-vous bien, qu'est-ce que c'est que ça ?

UBU. — C'est un z'oiseau.

LA CONSCIENCE. — C'est un reptile bien caractérisé, et d'ailleurs (le touchant) ses mains sont froides comme celle du serpent.

UBU. — Alors c'est une baleine,



car la baleine est le z'oiseau le plus enflé qui existe, et cet animal paraît assez enflé.

LA CONSCIENCE. — Je vous dis qu'il y a plus de probabilités pour que ce soit un serpent.

UBU. — Ceci doit prouver à Monsieur ma Conscience sa stupidité et son absurdité. C'est en effet un serpent ! Voire même à sonnettes !

ACHRAS, le flairant. — C'qu'y a d'sur, voyez-vous bien, c'est que ça n'est point un polyèdre.

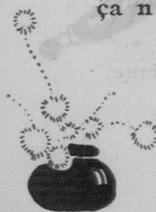
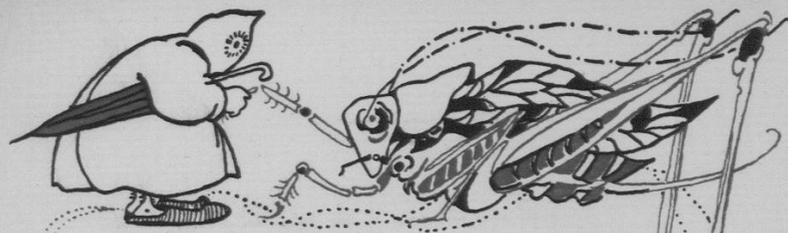




TABLE DES
MATIÈRES





Le Nouveau Microbe	9
Battre les Femmes	17
Les Piétons Écraseurs	33
Accidents de Chemins de Fer	47
La Société Protectrice des Enfants Martyrs.	53
La suppression du Sabre	63
Les Fusils transformés	79
L'Appendice du Roi	89
Appendice à l'Appendice	101
Les Pauvres des Gares	107
Le Tueur de Femmes	117
Les Paralipomènes d'Ubu.	129





Les Nouveaux Mondes
Batailles des Femmes
Les Pétions Romaines
Accidents de Chemin de Fer
La Société Protectrice des Bêtes
L'Amour Mystique
La République de Salé
Les Fables Modernes
L'Apprentissage de l'Art
Apprentissage à l'Apprentissage
Les Papiers des Gens
Le Trône de Femmes
Les Paradoxes d'Ulysse

De ce livre, illustré de 7 eaux-fortes originales et de dessins de Geo. A. Drains, il a été tiré : 10 exemplaires sur papier du Japon, numérotés de 1 à 10 et ornés marginalement de dessins originaux de l'artiste ; 50 exemplaires sur Japon numérotés de 11 à 60 et contenant une suite des eaux-fortes sur papier de Chine ; 940 exemplaires sur papier de Hollande Van Gelder Zonen, numérotés de 61 à 1000 ; et 40 exemplaires hors commerce numérotés à la main de I à XL. Cet exemplaire porte le

No 408

De ce livre, tiré de 2000 exemplaires
par les soins de M. A. Ducros
il a été tiré : 100 exemplaires
pour la vente, et 1900 exemplaires
pour la distribution gratuite.
Paris, le 22 Février 1921.
Ducros, Lefèvre & Colas
7, rue Croulebarbe
à Paris.

808

Achévé d'imprimer
le 22 Février 1921
par Ducros, Lefèvre & Colas
7, rue Croulebarbe
à Paris.

Prix : 27 fr. 50 .

(Impôt compris)